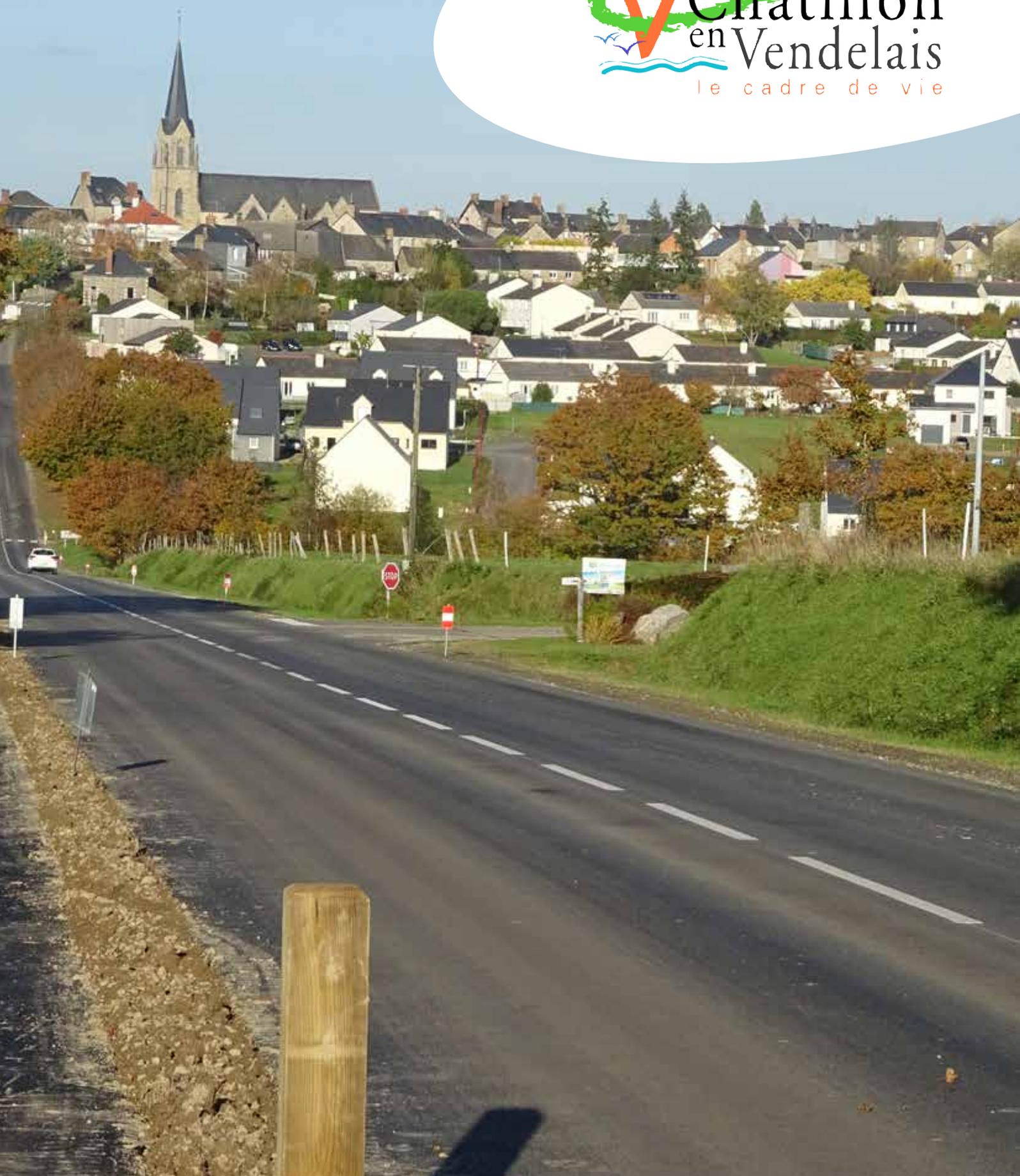


Bulletin municipal

Année 2021





HORAIRES DE LA MAIRIE		
Lundi	8h30 - 12h30	
Mardi	9h - 12h	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi		13h30 - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	

SOMMAIRE

4 Le Mot du Maire
Etat-civil

5-18 Vie Municipale
L'action Municipale
Ecole d'Arts plastiques
Médiathèque Erik Orsenna
Résidence Le Plessis Inoguen
SMICTOM
France Services
Petites villes de demain
S3Tec

19-24 Ecoles
APEEP
Ecole du Rocher Inoguen
Ecole Ste Jeanne d'Arc
APEL
OGEC

25 Petite Enfance
Ripame

26-34 Vie Associative
Comité des Fêtes
Usagers des chemins piétonniers et de la nature
Cinéma le Vendelais
Les Pompiers
Théâtre «Les copains d'abord»
Paroisse infos bulletin
Club de l'amitié
UNC / Comité de Jumelage
Châtillon Loisirs
Le Harault dans le vent / ADMR
CUMA / Etang d'artistes

35-39 Sports
Judo / Tai Chi
Basket / Football
Gym douce
Volleyball / Motocross
Section Yoga / Chatillon danse

40 Photo Les vieux vélos



photo Ramirez

LE MOT DU MAIRE ET DE SON ÉQUIPE



Madame, Monsieur,

Toujours dans un contexte sanitaire particulier, l'année 2021 a permis d'amorcer et de concrétiser différents projets :

- la commune de Châtillon-en-Vendelais a été désignée comme 'petite ville de demain'
- France Services a ouvert ses portes le 18 octobre
- la réfection de la route de la Chapellerie
- le permis d'aménager pour le Bois Guichard 3 est en cours.
- les travaux de la future maison de santé ont débuté fin septembre.
- la reprise de la garderie par la municipalité.
- la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Après une année de veille, due à la COVID, les associations, artisans et commerçants ont fait preuve de dynamisme et d'enthousiasme pour relancer les activités et partager de nouveau des moments conviviaux, notamment lors du passage du tour de France. Tout ceci contribue à renforcer l'attractivité de notre commune.

Nous continuerons sur l'année 2022 à travailler sur de nouveaux projets :

- la rénovation du restaurant scolaire et le partenariat avec Taillis pour la fourniture des repas en liaisons chaudes.
- la réflexion concernant la rénovation du complexe du lac.

Monsieur le Maire remercie chacun pour son engagement tout au long de l'année 2021, le personnel communal, le personnel de la résidence Plessis Inoguen, les responsables d'association et leurs bénévoles, les équipes enseignantes, les élus, pour leur implication et leurs compétences.

Remerciements particuliers à Arnaud VOISINNE qui a quitté ses fonctions pour raisons personnelles et professionnelles et bienvenue à Bernard JACQUES qui prend le relais.

Bonne et heureuse année 2022

Jean-Luc DUVEL, Maire

ÉTAT-CIVIL

du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

Naissances



LEROUX	Clément		
SORIN	Lilian		
BEAUDUCEL	Léo		
GARDAN	Élio	•••	LEFEBVRE Jules
REZÉ	Thaïs	•••	GALLAIS-TOUDIC Swann
REZÉ	Timothé	•••	DELANOË Jules
LÉONARD	Tom	•••	GAILLARD Tymaé
LÉONARD	Paul	•••	SANTERRE Lou
PETIT	Paul	•••	BIGEARD Charly
MAINGUY	Thylio	•••	MONNIER Eliott
LEFEBVRE	Léon	•••	NAÏT MAMMAR BRICIER Lyes

Décès



LECOINTE Lucienne, née DASILVA	•••	RESTIF Claude
HERGAULT Davy	•••	LEGROS Patrick
GRANGER Pierre	•••	TALIGOT Yvonne, née RAVENEL
LEROUX Victor	•••	MARSOLLIER Marie, née GRIMAUT
GENDROT Claude, née PRIGENT	•••	RIVALAIN Christian
HEUDRÉ Fabien	•••	HELLANDAIS Pierre
GICQUEL Francis	•••	

Mariages

DESCHAMPS Julie et TROPÉ Jérémie
LE GALL Julie et DEIMAT René-Jacques
MÉANDRE Coralie et VANBALBERGHE Camille



REVERDY Muriel et GRANGER Bastien
PAIMBLANC Mélanie et DESMARES Maxime
BEAUDOIN Amélie et DALIGAULT Georges
THUAU Maud et COQUELIN Frédéric



Christine FÉRARD

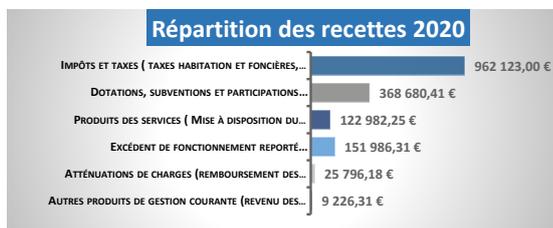
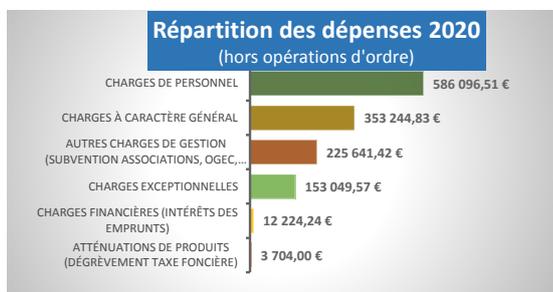
Adjointe aux finances et au personnel

FINANCES

Membres de la commission : Christine FÉRARD, Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Bernard JACQUES, Claudie BENARD, Aurélie LEGROS, Arnaud VOISINNE, Françoise MARTIN.

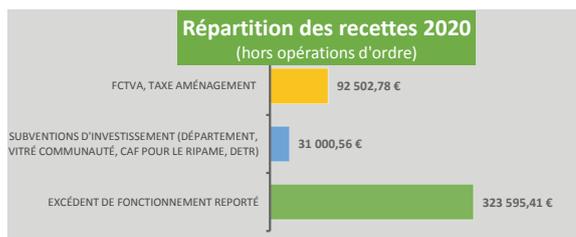
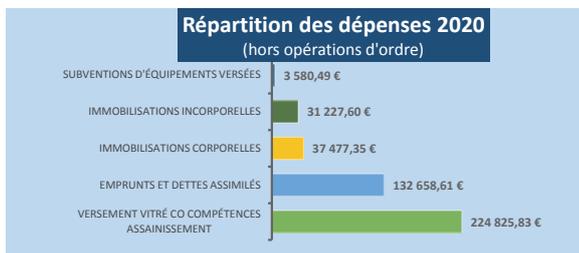
BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement



La section fonctionnement a été impactée en 2020 par la crise sanitaire, il y a d'une part des dépenses en plus (fournitures équipement Covid, produits d'entretien et de désinfection, agent en plus le midi au restaurant scolaire), des dépenses en moins (sur l'achat d'alimentation + repas au prestataire restaurant scolaire) et d'autre part des recettes en moins (location de salles et la non-facturation pour le restaurant scolaire pendant le 1^{er} confinement). Ce montant est évalué à 38 723,32€. Par rapport à l'année 2019, le montant des impôts et taxes est légèrement supérieur mais les dotations, subventions et participations sont en augmentation (+ 58 214€).

Section Investissement



Les dépenses d'investissement pour l'année 2020 ont porté sur l'acquisition de divers matériels et équipements dont des ordinateurs pour la Mairie, une imprimante pour le RPE, un photocopieur pour l'école publique et des équipements de voirie (radar pédagogique et signalisations). Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux dont le changement de la chaudière du Mille Club, le ravalement du Cinéma et les peintures des portes de l'église. Des frais sur les études réalisées (Centre-Bourg, réseau de chaleur, détection et géoréférencement des réseaux) ont été réglés sur l'exercice 2020.

Synthèse - Compte administratif budget principal

Année 2020	Section fonctionnement	Section investissement
DEPENSES	1 341 787,10 €	429 769,88 €
RECETTES	1 493 994,30 €	454 925,28 €
Résultat exercice 2020	152 207,20 €	25 155,40 €
Transfert de résultat pour opération d'ordre du budget assainissement	151 986,31 €	224 825,83 €
Total	304 193,51 €	249 981,23 €
Excédent exercice 2019 reporté		308 393,12 €
Résultat de clôture exercice 2020	304 193,51 €	558 374,35 €

A noter : le versement à Vitré Communauté de la compétences « assainissement et eaux pluviales urbaines » pour un montant de 151 986,31€ en fonctionnement et 224 825,83€ en investissement.

L'excédent de fonctionnement de 2020 - 304 193,51€ sera affecté à la section investissement

Pour l'année 2022, la priorité reste en investissement les projets Maison de Santé et la rénovation du restaurant scolaire. Des subventions ont été accordées pour le projet Maison de Santé pour un montant à ce jour de 327 500€ (120 000€ DETR – 120 000€ DSIL – 87 500€ Fonds de Concours de Vitré Communauté).

BUDGETS ANNEXES

3 budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, ont été établis pour certains services locaux spécialisés (camping, Lotissement et Parc d'activités).

Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service.

Budget lotissement « Domaine du Bois Guichard »

Investissement : Excédent 2020 : 35 954,03€ - Déficit à reporter 327 033,54€

Fonctionnement : Déficit 2020 : 7 048,81€ - Excédent à reporter : 210 103€

A ce jour, 3 lots ont été vendus en 2021, 8 sont réservées, il ne reste que 2 lots disponibles et non réservés sur le lotissement « Bois Guichard II ».

Une 3^{ème} tranche « Bois Guichard III » est au stade étude, le permis d'aménager est en cours d'instruction, les lots devraient être mis à la vente au cours du 2^{ème} semestre 2022

Budget « Parc activités de la Pimotière »

Investissement :
pas d'opération - compétence développement économique Vitre
Communauté.

Fonctionnement :

Excédent : **14 000€** - Déficit à reporter : **97 575.84€**

Prise en charge du déficit par le budget principal pour un montant annuel de 14 000€

Budget Camping

Investissement :

déficit 2020 : **0€** - Déficit à reporter : **21 245.78€**

Fonctionnement :

Excédent 2020 : **7 512€** - Excédent à reporter : **6 228.42€**

Prise en charge du déficit par le budget principal pour un montant annuel de 7 511€

LES TAUX COMMUNAUX

Les taux votés par la commune pour 2021 ont été maintenus.

Foncier bâti : 36.70% (16,80% + 19,90% pour la part départementale)

Foncier non bâti : 42.40%

A noter : une réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales avec une suppression définitive en 2023 selon le calendrier ci-dessous.

Réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales	
Année	% des foyers avec imposition taxe d'habitation
2020	20% soumis à 100%
2021	20% avec allègement de 30%
2022	20% avec allègement de 65%
2023	Suppression

Pour 2021, la réforme de la taxe d'habitation n'a pas eu d'incidence sur les finances, en compensation, la taxe départementale sur le foncier bâti est transférée vers les communes. Les EPCI et le département en compensation percevront une fraction des recettes de la TVA nationale

ENDETTEMENT PLURIANNUEL

	Montants empruntés	Taux	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement 2014	400 000 €	1,14%	42 818,76	42 818,76	42 818,76	42 818,76	10 704,81						
Investissement 2012/2013	600 000 €	3,35%	64 218,64	62 263,78	60 308,96								
Travaux ZAC Pimotière 2016	500 000 €	1,19%	37 845,41	37 448,74	37 052,07	36 655,41	36 258,74	35 862,07	35 465,41	35 068,74	34 672,07	34 274,41	33 878,74
Batiment médical 2021	900 000 €	0,3132%		15 345,65	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60	61 382,60
Montant total des annuités			144 882,81	157 876,93	201 562,39	140 856,77	108 346,15	97 244,67	96 848,01	96 451,34	96 054,67	95 657,01	95 261,34
Remboursement capital			132 658,57	147 794,29	192 394,83	134 697,18	103 154,10	92 657,35	92 835,52	93 014,23	93 193,48	93 372,26	93 553,59
Montant des intérêts			12 224,24	10 082,64	9 167,56	6 159,59	5 192,05	4 587,32	4 012,49	3 437,11	2 861,19	2 284,75	1 707,75

Un nouvel emprunt, nécessaire pour financer les projets relatifs à la Maison de Santé et au restaurant scolaire a été contracté en 2021. Mise à part l'année 2022, dont le montant de l'annuité reste plus élevé que les années précédentes, dès 2023 le montant total des emprunts à rembourser est de nouveau inférieur à celui de l'année 2020.

Les intérêts versés à partir de l'année 2021, et ce malgré le nouvel emprunt, restent très inférieurs à ceux versés les années précédentes.

PERSONNEL

Cette année 2021 aura encore été marquée par la crise sanitaire. Les agents ont dû continuer à s'adapter et respecter les différents protocoles sanitaires en particulier pour le personnel de l'école publique, du restaurant scolaire et celui en charge de l'entretien des locaux. La médiathèque a dû de nouveau s'organiser avec la mise en place du Passe sanitaire.

Pour le personnel municipal, plusieurs changements au cours de cette année :

Au niveau des services techniques, Bruno MILTEAU-BOISNARD muté dans une autre collectivité a été remplacé par Jérôme FADIER qui a pris ses fonctions en février 2021, il a en charge principalement l'entretien des bâtiments communaux.

Christine ROSSARD après de nombreuses années au restaurant scolaire a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août 2021, nous lui souhaitons une belle retraite.

Valérian ACHABOUB assure désormais les fonctions de responsable du restaurant scolaire depuis la rentrée de septembre 2021.

La gestion de la garderie scolaire pour l'école publique est assurée depuis la rentrée de septembre par la Mairie, les postes et horaires de 2 agents affectés à ce nouveau service ont été modifiés en conséquence. Tifenn BALLIDORO recrutée en contrat aidé (parcours emploi compétences) vient renforcer cette équipe, elle assure également un poste d'ATSEM 3h par jour en raison de



l'ouverture d'une classe à double niveau CP/Grande section à la rentrée 2021.

La médiathèque a pu bénéficier d'une mise à disposition par Vitre Communauté pendant 8 mois d'une jeune en service civique sur la période d'avril à décembre 2021. Sa mission principale étant de développer le service à l'usager des médiathèques

Avec l'ouverture de France Service, il était obligatoire d'avoir 2 agents formés, Anaïs GALLON a été recrutée début septembre 2021 à raison de 28 heures par semaine en qualité d'agent d'accompagnement France Service. Nathalie RUAULT, adjoint administratif assure en complément ce nouveau service proposé aux habitants.

Au nom du Conseil Municipal, nous remercions l'ensemble du personnel qui s'investit pleinement dans la vie de la commune et ont le souci de répondre au mieux à vos sollicitations.

Les Lignes Directrices de Gestion qui fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours et qui définissent les actions qui seront menées par la collectivité, ont été élaborées par un groupe de travail composés d'élus, de personnel et de représentant de l'administration. Après l'avis du Comité technique en décembre, les LDG devront être adoptées en Conseil municipal en janvier 2022 et ensuite adressées à chaque agent.



Gérard BEAUGENDRE

Responsable Voirie, Environnement et Assainissement

VOIRIE TRAVAUX 2021

Réalisation ou réfection sur l'année 2021

- sentier piétonnier rue des loges,
- réfection du chemin du Gué Marqué
- busage d'un fossé dangereux au Bois Guichard
- réparation des routes communales (PATA), chantier plus important en 2021 afin de compenser les travaux de 2020 qui n'ont pu être effectués
- marquage au sol dans le bourg
- drainage du terrain de foot côté Fleuriais
- engazonnement de la partie basse du cimetière
- la terre du terrassement de la future Maison de Santé a permis de redresser le terrain très pentu qui se situe près du Multisport, ceci va permettre de tondre et de réduire les travaux de débroussaillage manuels ; idem près de la voie verte au niveau de la rue Charles de Gaulle
- réfection totale de la route de Chapellerie avec la création d'un liaison douce reliant le bourg à la voie verte via le Bois Joly ou Boinet
- réfection du sentier reliant le Bois Guichard à la liaison douce de la Chapellerie



Le zéro Phyto n'est pas sans inconvénients. Malgré l'intervention régulière des employés des services techniques, il faut tolérer quelques herbes folles le long des trottoirs, de la toilerie et dans le cimetière, surtout lorsque les années sont pluvieuses.

Pour éviter la prolifération des mauvaises herbes, la municipalité vous invite à un geste citoyen consistant à nettoyer devant votre habitation.



Jean-Yves GARDAN

Adjoint aux bâtiments, responsable de la gestion du cimetière, du Groupe de travail CEP « Conseil en énergie partagé » et du Groupe de travail « illuminations »

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PUBLICS

Réalisation ou réfection sur l'année 2021

Travaux effectués par le personnel des services techniques de la commune :

- Ecole publique : réfection du bureau du Directeur et de 2 classes (CM1 et CM2)
- Installation d'alarmes à l'école publique
- Aménagement de 2 bureaux dans les locaux de la mairie pour France Services (MFS) et Petite Ville de demain
- Isolation phonique du plafond de l'ex bibliothèque

Travaux effectués par des entreprises privées :

- Réparation d'une partie de la toiture de l'Eglise par l'entreprise OGER
- Les travaux de maçonnerie de la future maison médicale sont en cours et sont réalisés par l'entreprise OLLIVIER
- Installation de stores et films aux fenêtres (sécurisation subventionnée à 40 % par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance FIPD)



PROJETS

- Rénovation de l'étage du restaurant scolaire en 2022
- Rénovation du complexe du lac : un audit énergétique a été réalisé et doit être affiné (projet à 2 voire 3 ans)

Les illuminations pour les Fêtes de fin d'année ont été installées et vous pouvez découvrir quelques nouveautés rue du lac, sur la maison des associations et sur l'Eglise.

La livraison de la future maison de santé est prévue à l'été 2022.

Un grand merci à toute l'équipe des services techniques qui œuvre au quotidien pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts de notre commune.



Marie-Paule GILLOUARD

VIE SOCIALE 2021

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) travaille dans la confidentialité ; il vient en aide aux personnes les plus fragiles en les accompagnants dans leurs démarches.

Il peut aussi participer au soutien alimentaire et peut aider ponctuellement, après étude des dossiers en partenariat avec le CDAS (Centre Département d'Action Sociale) de Vitré, au paiement de factures.

Crise sanitaire :

Le début de l'année 2021 a été marqué par le démarrage de la campagne de vaccination COVID et le CCAS a accompagné 66 Châtillonnais en procédant aux inscriptions et en organisant le transport jusqu'au centre de Vitré. Le CCAS tient à remercier les personnes qui se sont dévouées pour cette action.

Résidence le Plessis Inoguen :

Le CCAS gère également la résidence le Plessis Inoguen. Depuis le 1^{er} mars 2021 et suite à la décision de l'ARS, la résidence qui était une PUV (Petite Unité de Vie) c'est-à-dire un petit EHPAD est devenue résidence autonomie (hébergement collectif non médicalisé).

Pour effectuer cette transition, le CCAS se fait accompagner par un cabinet spécialisé qui va lui venir en aide dans les prises de décisions et l'aider à la mise en place des préconisations.

Rien ne change pour les résidents mais l'accent sera mis sur la préservation de l'autonomie.

Le CCAS, également propriétaire des bâtiments a procédé au changement des portes d'entrée et fait installer des portes automatiques coulissantes.

Le changement du mode chauffage, actuellement au gaz, est aussi à l'étude avec l'aide de Vitré Communauté (réseau de chaleur au bois en commun avec TERDICI et L'école publique).

Il est également prévu de revoir le système de télé assistance au début de l'année 2022.

Complémentaire santé communale :

Afin de permettre aux habitants de Châtillon qui ne bénéficient pas d'une complémentaire santé obligatoire d'accéder à une offre de soins à un tarif négocié, le CCAS a retenu 2 organismes assureur : MBA Mutuelle et AXA qui ont présenté leur offre lors de la réunion publique du 29 novembre.

Ces organismes sont joignables directement :

MBA au 06 75 42 39 74

AXA au 06 48 79 59 74

Parking près de l'espace jeunes :

Le terrain près de l'ancienne gare et l'espace jeunes appartiennent au CCAS ; le sol devenait difficile à fouler et une importante flaque d'eau apparaissait dès que le temps était pluvieux ; aussi fin octobre nous avons fait empierrier la partie du terrain qui sert de parking afin que ceux qui s'y garent puissent marcher sans danger sur un sol plat.



Un colis offert aux plus de 74 ans :

Comme chaque année le CCAS offre un colis à tous les habitants de Châtillon qui ont plus de 74 ans, colis remis lors d'un après-midi convivial.

Ce moment festif, prévu le 7 décembre avec la prestation de Monsieur Patrick LAVILLE, chanteur interprète, se tiendra au Complexe du Lac mais à l'heure où nous rédigeons ce bulletin les conditions sanitaires se détériorent et nous espérons toutes et tous pouvoir maintenir cette manifestation.





Bernard JACQUES

*Adjoint aux sports, aux associations
et à la communication*

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Le 29 juin 2021 restera gravé dans les mémoires. Depuis la création du tour, les coureurs passaient pour la première fois dans notre commune.

Après les confinements dûs à la crise sanitaire, ce premier grand rassemblement a permis à la population de se retrouver.

La municipalité souhaitait associer les commerçants à cet événement, les artisans et associations.

Châtillon Loisirs et Etang d'artistes ont oeuvré à la décoration de beaux vélos colorés, de jolies banderoles et de superbes fresques. Une petite restauration et une buvette installées à la Pimotière ont permis aux amateurs de la petite reine de passer un bon moment de convivialité.

Une seule petite déception : ni vues ni commentaires de notre commune sur nos écrans !. Heureusement, l'animation créée par les agriculteurs sur les terres de Christophe BERTHIER attirera les caméras.

FORUM DES ASSOCIATIONS 25 SEPTEMBRE 2021

Après une saison très compliquée pour les sportifs et quasiment à l'arrêt pour les autres associations, la municipalité souhaitait participer au redémarrage des activités, renouer des contacts avec les adhérents, inciter les habitants à reprendre les activités abandonnées depuis mars 2020.

SALLE DE SPORTS ET JEUX ÉTANG

Lors de la rénovation de la salle de sports en 2016, un sol en résine avait été posé pour le confort des sportifs par l'entreprise Sportingsols. Ce revêtement a commencé à se déformer et à se décoller en 2019, rendant rapidement le terrain impraticable pour certaines disciplines sportives.

Suite à cette dégradation, l'entreprise responsable a finalement pris la décision du remplacement total du sol sportif. Ces travaux se dérouleront dans les prochains mois.

La nouvelle structure de jeux pour enfants au bord de l'étang est en service depuis la fin juillet.

Cet équipement attendu a été livré avec beaucoup de retard à cause de la pandémie. Désormais, les enfants pourront profiter d'un moment de détente et d'une halte quand ils passeront au bord de l'étang.

COMMUNICATION

La fibre optique va bientôt arriver dans les foyers.

Pour la deuxième phase du projet, une partie importante de la commune est concernée, et surtout ceux qui ont une faible réception. Les passages sous terre sont déjà réalisés, les poteaux vont être implantés prochainement, et le câblage devrait se concrétiser courant 2022. La commercialisation est espérée début 2023.

La société Mégalis, responsable du projet exige que l'on fournisse, pour chaque habitation, un nom et un numéro de voie. Une commission municipale travaille sur ce sujet et vous proposera si besoin un adressage plus précis.

Une partie de la commune devra attendre la phase 3, prévue en 2024 pour bénéficier de cette nouvelle technique :

- le centre bourg, (hormis La carrière, rue de Villanfray, et les lotissements récents),
- la route de la chapellerie, la route de Princé (jusqu'à Mirligousse), la route de Dompierre du chemin, la route de Parcé, la route Vitre-Fougères

Pour savoir précisément si votre habitation est en phase 2 ou 3, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/mw_18542/phase-2-2020-2023

Pour vous tenir informés, « les infos » sont maintenant diffusées tous les deux mois dans chaque foyer.

Vous pouvez aussi retrouver tous les renseignements sur le site officiel de la commune : www.chatillon-en-vendelais.fr, régulièrement mis à jour.

Enfin, vous pourrez aussi visiter la page Mairie de Châtillon sur Facebook, pour connaître les dernières nouvelles.





LE CMJ C'EST QUOI ???

C'est 8 jeunes Chatillonnais motivés et disponible pour participer à la vie de la commune et proposer des idées nouvelles.

Membres du CMJ : Miguel LOYARTE, Fabienne GUILLOIS, Claudie BENARD, Aurélie LEGROS, Marvin SANDRAS, Léonie LEROY, Elio VOISINNE, Noéline LOYARTE, Quentin VISSEICHE, Lilou LEGROS, Mathéo RICHER, Louise PITOIS.

Deux projets verront le jour grâce aux CMJ.

Le premier sera de réaliser une où plusieurs **boîtes à livres**, qui seront misent à disposition pour les habitants de la commune. Ils travailleront sur ce projet en collaboration avec Claire CHOLET (Responsable de la médiathèque) et Romane LEBORGNE (Service Civique).

Un second projet **Nettoyons la nature** sera proposé aux habitants de Châtillon en Vendelais au printemps prochain.



Claudie BENARD

ECOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Les membres de la commission Ecoles et restaurant scolaire : Gérard BEAUGENDRE, Maud PERREUL, Fabienne GUILLOIS, Claudie BÉNARD et Pierre-Henri GASDON

ECOLES

La commission rassemble trois fois par an les directeurs des deux écoles ainsi que les responsables APEL, APEEP, OGECE afin de pouvoir échanger et travailler ensemble dans la même direction.

LE ROCHER INOQUEN :

La mairie est responsable des bâtiments de l'école publique, cette année le bureau du directeur et 2 classes ont été rénovés. Tous les travaux réalisés par les services techniques de la commune sont inclus dans le coût de fonctionnement de l'école publique et fait donc augmenter le coût moyen de l'élève.

SAINTE JEANNE D'ARC :

Comme chaque année la commune a versé à l'école privée Saint Jeanne d'Arc la subvention de fonctionnement, correspondant au coût moyen d'un élève de l'école publique. Soit un total de 60269.31€ pour les enfants Châtillonnais.



EFFECTIFS DES ÉCOLES :

Effectifs des écoles	Ecole publique		Ecole privée		Total		Total
	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire	Publique	Privée	
Septembre 2020	43	104	47	74	147	121	268
Septembre 2021	42	99	47	68	141	115	260

Merci aux équipes enseignantes pour leur investissement dans leurs établissements respectifs.

La présence d'écoles dynamiques est un attrait essentiel pour une commune.

RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS :

TARIFS	2020/2021	Tarif 2021/2022
Châtillonnais	3.82€	3.89€
Extérieur	4.73€	4.82 €
Surveillance	1.64€	1.67 €
Majoré	5.03€	5.13 €

La commune qui est éligible à la DSR Péréquation a décidé de mettre en œuvre la tarification sociale avec une grille correspondant aux critères requis soit 3 tranches minimum dont au moins une inférieure ou égale à 1 € et une supérieure à 1€. Voici la nouvelle grille de quotient familial et les tarifs correspondants.

Quotient familial	tarif
De 0 à 700€	1€
De 701 à 874€	3.06€
875€ et plus	3.89€



CONTEXTE SANITAIRE:

Le protocole sanitaire ne permet pas encore un fonctionnement habituel du restaurant scolaire. Le repas se fait en deux services et assis à table afin d'éviter au maximum le brassage des enfants. Les agents municipaux ont à cœur de faire passer un moment agréable aux enfants malgré ces contraintes.

PRESTATAIRE :

Depuis septembre 2022, Restoria est le nouveau prestataire au restaurant scolaire pour une période d'une année renouvelable. C'est une société de restauration collective créée en 1970. Elle met chaque jour tout en œuvre pour apporter une prestation et un service de qualité adaptés aux besoins des enfants.

PROJETS :

• Le comité consultatif mis en place fin 2020 va reprendre en fin d'année 2021, il réunit l'ensemble des acteurs (parents, agents et élus). Il a permis l'année passée de recueillir l'avis et les souhaits des parents et des enfants concernant le temps du midi. Le travail est à poursuivre.

• Au cours de l'étude sur la construction d'une cuisine centrale, nous avons rencontré les élus de Taillis ainsi que les professionnels de la cuisine centrale de la commune. A l'issue de cette rencontre et à travers les échanges en commission, il a été décidé au conseil municipal du 6 Juillet de retenir le partenariat avec la commune de Taillis. En effet, la cuisine est faite sur place et les repas seront livrés en liaison chaude. Il a notamment été mis en avant l'intérêt de la mutualisation des communes. La partie haute du restaurant scolaire a cependant quand même besoin d'une rénovation. Nous espérons une mise en place pour Septembre 2022.

GARDERIE MUNICIPALE

En début d'année 2021, la municipalité a été contactée par l'association des bouts de choux, aucun parent d'élèves ne souhaitait reprendre l'association. La municipalité afin de faire perdurer ce service a décidé dans la séance du 3 Juin 2021 d'assurer la gestion directe de la garderie de l'école publique.

Depuis la rentrée de Septembre, le service de garderie a donc changé de fonctionnement.

Les horaires sont : 7h15-8h50 et 16h40-19h00. L'accueil bénéficie d'une équipe de trois agents diplômés (BAFA).

La coordination de cette équipe est confiée à un responsable d'animation, qui est le référent auprès des familles, enseignants ou autres interlocuteurs.

Les locaux : afin d'accueillir les enfants, l'accueil dispose de locaux spécialement aménagés avec du mobilier adapté.

L'inscription générale à l'accueil périscolaire se fait à la mairie de Châtillon en Vendelais. Il est demandé aux familles de remplir le formulaire de renseignements, portant particulièrement sur les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence et les troubles de la santé.

La facturation se fera à la demi-heure. Toute demi-heure entamée sera facturée. Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (3 tranches).

Les tarifs seront fixés en fonction du quotient familial tel que:

Tarif suivant quotient familial	2021/2022
De 0-700€	0.67€/demi-heure
De 701 € à 874€	0.75€/demi-heure
875€ et +	0.9 €/demi-heure

Tarif majoré : 1,5 euros par demi-heure

Pénalité : 5€ par ¼ h commencé, pour tout retard après 19h.

ARGENT DE POCHE

Cet été plus d'une quinzaine de jeunes de la commune ont pu bénéficier du dispositif «argent de poche» cela a permis d'aider les agents mais aussi d'avoir une première expérience en milieu professionnel.

Merci à tous de faire en sorte que tout le monde y trouve son compte.



Aurélie LEGROS

Conseillère Déléguée en charge de la Culture, de l'enfance et de la Jeunesse

Jeunesse

Espace jeunes : Il n'a pu ouvrir ses portes cette année. Cela dit, nous espérons une ouverture en 2022 grâce sa reprise par l'Association « Les Mômes du Vendelais ».

Espace Loisirs Itinérants (ELI) : Cet été, une vingtaine de jeunes de 10 à 14 ans ont pu participer à ce stage. Il s'agissait d'une semaine d'activités sportives et de loisirs. Ce stage est en partie financé par la commune et peu onéreux pour les familles. Il permet d'offrir une animation pour la jeunesse au sein de la commune. La convention qui nous unit à Balazé pour ce programme, offre la possibilité aux jeunes de Chatillon, de profiter des stages sur Balazé.

Les dates de stage pour 2022, seront communiquées au premier trimestre 2022.

Petite enfance et enfance

L'Accueil de Loisirs : Géré par des parents bénévoles, l'association « Les Mômes du Vendelais connaît une ascension dans sa fréquentation. Chaque année un projet pédagogique est établi par l'équipe et permet aux enfants de faire des sorties et activités variés, les mercredis et vacances scolaires.

Tout parent souhaitant apporter son soutien ou s'impliquer pour la vie du centre sera le bienvenu au sein de l'association.



Relais Petite Enfance :

Le RPE a assuré la continuité de ses services tout au long de l'année. Rappelons que ce service, offre sur notre territoire et notre commune, une multitude de services autour de la petite enfance : Ateliers éveils, accompagnement des jeunes parents, accompagnement des Assistantes Maternelles, spectacles. La CAF a prolongé le contrat d'une année, le renouvellement se fera donc fin 2022.

Médiathèque Erik ORSENNA

La situation sanitaire et la réglementation évoluant fréquemment, les usagers ont quand même pu continuer à bénéficier de l'ouverture de la médiathèque, des animations extérieures cet été, ateliers bricolages et spectacle conté.

L'année dernière nous évoquions le projet du réseau Arléane, le voilà arrivé ! Ce réseau permet à tout adhérent, captivé par la lecture, d'accéder à 35 bibliothèques du réseau (Balazé, St m'Hervé, Vitré pour les plus proches). Pour plus d'informations rendez-vous à la médiathèque !

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Un an et demi après le début du mandat, les travaux de réfection de la route de la Chapellerie viennent de s'achever, les travaux de la construction de la maison de santé ont démarré. Coût de l'ensemble des travaux : 1.3 million d'euros. Malgré une trésorerie confortable et des subventions attendues, il a été décidé d'emprunter 900 000 euros. Cet emprunt était prématuré et certainement surévalué.

Un programme pluriannuel de travaux a été élaboré sans avoir été discuté, ni même présenté au conseil municipal. Un exemple : la rénovation de la salle du complexe du lac est programmée avant l'aménagement du centre bourg, qui lui est reporté en fin de mandat.

Quant au réseau de chaleur, nous déplorons que l'étude de ce projet ne

soit pas allée à son terme, compte tenu des augmentations du coût de l'énergie, des objectifs à atteindre en termes de transition écologique. Ce réseau de chaleur aurait pourtant eu tout son sens.

La Maison France Services initiée par l'équipe municipale précédente vient d'ouvrir. Chatillon-en-Vendelais a été choisi pour assurer ce service de proximité, on ne peut que s'en féliciter. Cette Maison France Services avec son rôle de centralité a servi de tremplin pour obtenir la nomination «Petite Ville de Demain». Ce programme est l'opportunité d'avoir une vision à long terme de notre commune, sur les thèmes de l'habitat et du commerce, entre autres. En conséquence, le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) devra intégrer les orientations de «Petite Ville de Demain».

Concernant le restaurant scolaire, le choix a été fait de se fournir en repas près de la commune de Taillis. On peut s'interroger sur cette collaboration où Chatillon-en-Vendelais paie une prestation. Certes sans aucun investissement, nous avons trouvé une qualité de repas supérieure. Mais cette solution sera-t-elle viable à long terme ?

L'année 2021 se termine, 12 mois rythmés par la crise sanitaire omniprésente, qui nous l'espérons, laissera place à une année 2022 moins restrictive.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et que 2022 vous apporte joie, bonheur et excellente santé.

Jean-Yves TALIGOT, Françoise MARTIN, Pierre-Henri GASDON.



Madame Monsieur,

Je viens par ces quelques lignes vous souhaiter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Après des mois rythmés par une crise sanitaire dont nous ne sommes pas totalement sortis, j'espère que vous aurez passé d'excellentes fêtes, entourés des personnes qui vous sont proches. Ayons une pensée pour les personnes isolées, ainsi que pour celles et ceux qui leur ont donné de leur temps dans cette période de partage.

La fin d'année 2021 aura confirmé la force de la reprise économique dans notre pays. Une situation favorable qui paraissait inenvisageable il y a encore quelques mois. Si cette reprise est le fruit de mesures économiques parmi les plus protectrices au monde, rendues possible grâce au « Quoi qu'il en coûte » voulu par le président de la République, je veux ici saluer notre responsabilité collective. Au plus fort de la crise, les solidarités se sont organisées partout dans les territoires - j'ai pu en témoigner lors de mes déplacements sur la circonscription : Le civisme de chacun aura aidé notre personnel soignant à maintenir un bon niveau de prise en charge de notre système de santé. Aujourd'hui, la France est parmi les pays qui comptent le taux de vaccination le plus élevé, nous protégeant ainsi collectivement en complément des gestes barrières qui restent la meilleure des protections. Autant d'actions démontrant notre capacité collective à agir, s'entraider, s'adapter et innover.

Il y a quelques semaines, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres mon bilan 4 ans. Si je reste lucide sur ce qu'il reste à accomplir, je suis fière d'avoir pu contribuer, via le mandat que vous m'avez confié, aux belles réussites. Durant ces 4 ans, la France est devenue la championne d'Europe de l'attractivité ; Notre pays a vu le taux de chômage passer de 9.5% à 7.6% -le plus bas depuis 15 ans- renouant notamment avec la création d'emplois industriels. L'apprentissage a battu des records. Les mesures en faveur du pouvoir d'achat ont permis une augmentation inédite sur ces 10 dernières années. 3 millions de jeunes ont trouvé une solution (formation, alternance, emploi, accompagnement dans un parcours d'insertion) grâce au plan «1 jeune, 1 solution»...

Ces réussites collectives constituent un socle solide pour répondre aux nombreux défis qui se présentent à nous : La crise sanitaire aura souligné la nécessité de renforcer un certain nombre de politiques engagées - je pense notamment à la santé ou encore à la souveraineté. L'urgence climatique semble enfin faire consensus et oblige à poursuivre l'action, notamment à l'échelle de l'Union européenne, dont le conseil sera présidé par la France durant 6 mois cette année. Regardons l'avenir avec optimisme, forts de ce que l'on a su collectivement accomplir. Je vous souhaite une excellente année 2022.

Christine CLOAREC-LE NABOUR

Députée de la 5^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine.

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES VITRE COMMUNAUTE



Découvrir, pratiquer les arts plastiques dans leur diversité et dans la convivialité avec l'aide d'un professeur.

Noir et blanc, couleur, contraste, lumière, matière, ligne, espace, composition, graphisme... Au fil d'une année, d'après document, d'observation ou d'expression personnelle, chacun réalise tout à tour, esquisses, croquis, dessins et peintures : crayon, mine de plomb, fusain, pastels, collage, brou de noix, encre, gouache, aquarelle, acrylique, huile...

153€/an enfant 4/7ans (1h/semaine)

190€/an enfant 8/10 ans (1h30/semaine)

L'essentiel du matériel est fourni.

2 cours à l'essai avant un engagement à l'année

Paiement en 3 fois (chaque fin de trimestre)

Renseignements :

Ecole d'arts plastiques Vitre Communauté
Centre culturel - 6 rue de Verdun - 35500 VITRE - 02 99 74 68 62
ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org

LA MÉDIATHÈQUE ERIK ORSENNA

Arléane, le réseau des 35 bibliothèques de Vitré Communauté, c'est parti !

L'année 2021 a été pour les bibliothèques du réseau, la mise en place d'un logiciel commun aux 35 bibliothèques du territoire de Vitré Communauté.

Effectivement, en fin d'année la médiathèque a été fermée plusieurs jours pour procéder au changement de logiciel et aussi former toute l'équipe.

ARLEANE
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Arléane, c'est :

- une carte unique et gratuite avec la possibilité d'emprunter des livres, CD, DVD, revues, jeux, instruments de musique, liseuses, ... dans les bibliothèques du réseau (jusqu'à 30 documents en tout dont 12 maximum par bibliothèque)
- 5 réservations par carte
- à partir de 11 ans, accès à l'ensemble des collections jeunesse ET adulte (sous la responsabilité d'un garant).
- durée de prêt de 3 semaines, renouvelable 3 fois.

Arléane, c'est aussi :

- un catalogue en ligne : <https://arlene.vitrecommunaute.bzh/> Ce site internet vous permet de savoir si nous possédons un livre (ou autre) que vous cherchez. Vous pouvez aussi accéder à votre compte lecteur, ainsi qu'aux informations des 35 bibliothèques.

Je suis déjà inscrit, dois-je refaire mon inscription ?

Non pas besoin. Votre carte est maintenant valable à la médiathèque de Châtillon et dans les autres bibliothèques du réseau.



NOUVEAUTÉ : Je rends mes documents à toute heure grâce à la boîte de retour

Vous avez des livres à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les horaires d'ouverture ?

Une boîte de retour est à votre disposition (à gauche de la porte d'entrée). Elle est ouverte 7j/7 et 24h/24. Vous pouvez y déposer tous vos documents (livres, revues, CD, DVD) empruntés à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais.

Les retours sont enregistrés par l'équipe le lendemain (du mardi au samedi) après vérifications de l'état des documents rendus. Tant que cette opération n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte et sont encore sous votre responsabilité.

LES HORAIRES

Mardi	16h - 19h
Mercredi	15h - 18h
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h30 - 12h30

Médiathèque Erik Orsenna
14 place de l'église
35210 Châtillon-en-Vendelais
mediatheque@chatillon-en-vendelais.fr
02.99.76.16.50

Toutes nos actualités sur la page Facebook ou sur <https://arlene.vitrecommunaute.bzh/>

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2021

Malgré les conditions sanitaires et les jauges imposées, quelques animations ont pu avoir lieu durant l'année 2021.



LA RÉSIDENCE « LE PLESSIS INOGUEN »

Comme tous les ans, nous intervenons dans ce bulletin afin de vous informer des principales activités mises en place par la Résidence et dont l'objectif est d'associer et/ou de faire profiter les résidents à la vie de la commune.

Comme nous vous l'avions annoncé l'an passé, lors de la crise sanitaire de 2020, nous avons mis en place des ateliers tricot, que nous n'avions toujours pas remis aux destinataires envisagés, c'est-à-dire les nouveaux nés. Quelques résidentes avaient ressorti laine et aiguilles, et les bonnets, pulls et chaussons ont revu le jour. L'interlocutrice «Ouest-France» et «le journal de Vitré» a diffusé la photo et l'article de circonstance et nous avons remis les ouvrages au service «maternité» du Centre Hospitalier de Fougères.

Quant aux hommes, dont aucun n'a souhaité tricoter, ils gèrent la récolte des pommes de notre verger et s'assurent ainsi de futurs desserts. Ils ont mis en place un atelier menuiserie afin de créer des objets en décoration de table. Ils sont également à l'initiative des espaces fleuris et des compositions florales dans la salle à manger.

Cet été, lors du passage du Tour de France, les résident/es ont été accompagné/es par les bénévoles du CCAS et ont ainsi profité de la caravane, qui a distribué casquettes et tee-shirts, avant de se faire servir le goûter et être raccompagné/es à la résidence.

Encore merci à vous toutes et tous.

Par ailleurs, et dans le cadre du passage de l'établissement en résidence autonomie, 2 cabinets d'audit, dont 1 nommé par le Département, ont ainsi confirmé nos points forts, à savoir la restauration et les différents critères répondant à la législation sur les résidences autonomie. Ces critères sont notamment, les actions de prévention sur les dimensions physique, cognitive, sociale, environnementale...

A ce titre, la résidence envisage de faire profiter de ces démarches, visant la promotion de l'autonomie, toute personne extérieure à l'établissement et intéressée par les actions mises en place.

Aussi, le restaurant pourra vous servir un repas, un goûter et les temps d'animation liés à tous ces critères, moyennant une petite participation aux frais engagés. Si vous avez des ami/es à la résidence, bien sûr, vous pourrez vous restaurer à la même table.

Nous vous apporterons les informations nécessaires ultérieurement dans le magazine local.

Je profite également de cet article pour remercier les familles qui nous ont soutenus et nous soutiennent encore durant cette période particulièrement compliquée.

Les résident/es ainsi que mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

I.SAINT-MARTIN
La directrice



LE SMICTOM SUD EST 35

Le SMICTOM Sud-Est 35, qu'est-ce que c'est ?

Le SMICTOM - Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères - est le service public qui gère la compétence « collecte des déchets » pour 3 communautés de communes et d'agglomération (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté). Son territoire s'étend sur 1500 km² et compte 67 communes pour 136 084 habitants. Le syndicat est en charge de la prévention et de la collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables. Il gère également un réseau de 12 déchèteries. Lauréat du label « Territoire Économe en Ressources », le syndicat accompagne les projets en faveur de l'évitement et d'un meilleur tri des déchets. Une fois les déchets collectés, il les transfère au Syndicat de traitement- S3T'ec.

Le SMICTOM assure 6 missions :

- ADMINISTRATION : Services aux usagers, facturation, gestion du syndicat,
- COMMUNICATION : Sensibilisation des habitants, des scolaires, des communes, etc...
- PRECOLLECTE : Distribution et maintenance des bacs et bornes d'apport volontaire, sacs jaunes, mise en place des bornes d'apport volontaire...
- COLLECTE : en porte à porte ou en apport volontaire, suivi de terrain.
- PRÉVENTION : Mise en place d'actions d'aide à la réduction des déchets et au geste de tri
- DÉCHÈTERIES : Gestion des sites, compactage des bennes, broyage des déchets verts.

À partir du 1^{er} janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers.

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera une semaine sur deux, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.



POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, il est constaté une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et 80% des usagers qui présentent leur bac à la collecte une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Cette mesure concerne uniquement les usagers collectés en bac. Il n'y aura donc aucun changement pour ceux collectés en bornes d'apport volontaire. Les habitants concernés recevront courant décembre un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Ces calendriers seront également disponibles sur le site internet du SMICTOM et en mairie. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

La tarification incitative (comme d'autres actions locales ou nationales) a permis une réduction de la production des déchets grâce à un meilleur geste de tri et à une sensibilisation des habitants aux gestes de réduction. Une évolution de la fréquence de collecte permettra d'adapter le service à l'utilisation réelle des usagers et de poursuivre la réduction des émissions de CO₂ liées à la baisse du nombre d'arrêts des camions.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un rythme de passage des camions adapté, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés. L'économie réalisée permettra de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).



Dès 2023 : toujours moins d'ordures ménagères avec la simplification des consignes de tri et le tri à la source des biodéchets.

Afin de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte, une accélération du tri entrera prochainement en vigueur. Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, sachets...) partout en France au 1^{er} janvier 2023.

En parallèle, la loi AGEC exige la généralisation au 31 décembre 2023 de solutions pour permettre à chacun de trier à la source les biodéchets. Aujourd'hui, nos poubelles sont composées en moyenne à 30% de biodéchets (ou déchets organiques). La mise en place d'un tri à la source généralisé permettra :

- De sortir des ordures ménagères un flux de déchets valorisable en compost ou méthanisation et ainsi de participer à la préservation des sols.
- De diminuer les tonnages d'ordures ménagères produites et de limiter ses sorties de bacs
- De diminuer la part de déchets organiques incinérés avec les ordures ménagères et ainsi d'augmenter le pouvoir calorifique du flux.

Afin d'encourager cette pratique, le SMICTOM propose d'ores et déjà des distributions annuelles de composteurs individuels et compte développer des solutions pour accroître la pratique du compostage auprès des logements collectifs. Pour plus d'information, rendez-vous sur www.smictom-sudest35.fr.

COMMUNE
DE CHATILLON EN VENDELAIS

JOURS DE COLLECTE
DES BAC GRIS ET DES SACS JAUNES
LE LUNDI DES SEMAINES PAIRES

soit le LUNDI 10 JANVIER 2022
pour la première collecte de l'année

POUR VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN, FRANCE SERVICES EST OUVERT DEPUIS LE 18 OCTOBRE À CHÂTILLON-EN-VENDELAIS



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE 		SANTÉ
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE 	
JUSTICE 	BUDGET 	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Lundi	8h30 – 12h30	
Mardi	9h – 12h	14h – 17h30
Mercredi	9h – 12h	
Jeudi		13h30 – 18h
Vendredi	9h – 12h	14h – 17h

3, place de l'Eglise - 35210 Châtillon-en-Vendelais
 02 30 28 10 84
 franceservices@chatillon-en-vendelais.fr

Née de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, la commune de Châtillon-en-Vendelais se dote d'une France services. C'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Châtillon-en-Vendelais et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

En complément des démarches administratives, France services de Châtillon-en-Vendelais vous donne accès à un poste informatique en libre-service.



Un accueil avec et sans rendez-vous

Retrouvez nos actualités sur le site internet www.chatillon-en-vendelais.fr et sur notre page facebook **France services Châtillon-en-Vendelais**



En mai 2021, sur Vitré Communauté, les communes de Châtillon-en-Vendelais et la Guerche-de-Bretagne ont signé leurs conventions d'adhésion au programme « Petites villes de demain », faisant partie des 1600 communes retenues à l'échelle nationale.

Ce programme consiste à concevoir (dans les 18 mois suivant la convention d'adhésion) et mettre en œuvre un programme de revitalisation du centre-bourg. Différentes thématiques seront traitées en lien avec les enjeux principaux qui sont l'habitat, le commerce, la mobilité, le tourisme, la transition énergétique, etc. Un diagnostic sera établi, de nombreux acteurs locaux ont été rencontrés, des études ont déjà été réalisées, différentes sources dont la concertation ont permis d'avoir des données chiffrées, des données de terrain. Ces éléments doivent permettre à la commune d'élaborer le diagnostic, de déterminer les enjeux et les actions qui seront à mener pour la revitalisation. Il est important et nécessaire d'avoir un projet adapté à la commune.

Le programme d'actions se traduira dans la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT).

Pour aider à la conception de ce projet de revitalisation, Océane RIVALLAND a été embauchée par Vitré Communauté et se tient à votre disposition les jeudis et vendredis en mairie de Châtillon-en-Vendelais pour répondre à vos questionnements sur vos projets de rénovation d'habitat. Vous pouvez également la contacter par mail à l'adresse suivante : o.rivalland@vitrecommunaute.org

Nous tenions aussi à vous remercier d'avoir participé à la réflexion du «Châtillon de demain» en ayant répondu au questionnaire.



Le Syndicat de Traitement des Déchets Vitré Fougères devient «S3T'ec». Après votre geste de tri, S3T'ec prend le relais !

Le Syndicat de Traitement des déchets ménagers Vitré Fougères a été créé le 1^{er} janvier 2019. C'est l'organisme public qui gère le traitement et la valorisation des déchets pour le compte du SMICTOM SUD-EST 35 (Vitré) et du SMICTOM PAYS DE FOUGÈRES. Cela représente un bassin de vie de 220 000 habitants et 114 communes, dont la vôtre. En mutualisant cette compétence «Traitement des déchets», le Syndicat permet de conserver des tonnages nécessaires au maintien des outils de traitement sur le territoire, et d'assurer dans de meilleures conditions l'exploitation des outils que sont le Centre de Valorisation Énergétique des Déchets résiduels (CVED) et le Centre de tri des Collectes Sélectives (CDT) tous deux situés à Vitré, ainsi que le centre de massification et transfert des déchets de Fougères.

Le Syndicat vient de se doter d'une identité. Vous le reconnaitrez désormais sous le nom «S3T'ec».

Le «S» symbolise la structure administrative «Syndicat». Les «3 T» font référence aux missions qui lui incombent : le Tri, le Traitement et la Transition écologique et circulaire, comme indiqué dans «baseline». La mission «Transition écologique et circulaire» a été ajoutée car elle caractérise les objectifs donnés au Syndicat pour les prochains mandats, à savoir la lutte contre l'exportation et l'enfouissement des déchets, via l'émergence de nouvelles filières locales de valorisation matière et énergétique.

Le logo en détail : Le choix du triangle symbolise le chiffre 3, largement présent dans les traditions bretonnes. Le triangle équilatéral évoque l'harmonie, l'accord égalitaire entre trois principes équivalents ici le Tri, le Traitement et la Transition écologique. Le logotype a été travaillé sur une base de deux triangles qui, en se mêlant, forment visuellement ensemble une boucle infinie. Il est le symbole de l'union et de l'alliance. Le turquoise connote un sentiment de purification, elle sera associée à la partie de Traitement des déchets.

Le orange est une couleur stimulante et énergisante et sera associé au Tri des déchets. Le vert vif, lié à la croissance et au renouveau sera associé à la partie de Transition écologique et circulaire.

Le bleu est la couleur qui rassure et qui apaise, idéal pour exprimer la sincérité et susciter la confiance. Il peut également induire l'autorité et la stabilité.

Pourquoi intégrer la «Transition écologique et circulaire ?» (ou «objectifs du Syndicat»). S3T'ec a été créé pour tendre vers le zéro enfouissement et trouver des solutions locales de valorisation des déchets soit par recyclage soit en énergie. S3T'ec valorise actuellement 43 000 tonnes de déchets ménagers par an. Déchets produits par les SMICTOM SUD EST 35 et SMICTOM PAYS DE FOUGÈRES. 10 000 tonnes de collecte sélective et papiers sont triés dans notre Centre de tri à VITRÉ puis recyclées. 32 000 Tonnes d'ordures ménagères sont valorisées en énergie au Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ménagers (CVED).

Cependant, 12 000 T. / an sont encore exportées et orientées vers l'enfouissement. Il s'agit des déchets déposés dans les bennes « tout-venants » de nos déchèteries, des refus de tri issus du Centre de tri des emballages, et des reliquats des ordures ménagères qui ne peuvent pas être accueillis au CVED faute de place. S3T'ec ambitionne de trouver des solutions pour traiter localement ces déchets, soit par Recyclage, via des Centres de tri, soit par valorisation énergétique.

Pour arriver à ces objectifs et trouver des solutions, S3T'ec travaille en collaboration avec les collectivités et Syndicats voisins, la Région BRETAGNE et la Sous-Préfecture FOUGÈRES VITRÉ. La priorité sera d'augmenter le recyclage en permettant aux usagers du territoire, dès 2023, de trier dans leurs sacs et bacs jaunes tous leurs emballages plastiques. S3T'ec travaille pour cela sur l'adaptation de son Centre de tri des emballages recyclables aux Extensions des Consignes de Tri. S3T'ec étudie également l'émergence de nouvelles filières de recyclage sur les déchèteries, pour les plastiques notamment. Dans un second temps, pour les déchets qui ne peuvent être recycler, l'objectif est de pouvoir les valoriser en énergie sur le territoire en substitution d'énergie fossile. Le tout dans un objectif de réduire fortement les exportations, et l'enfouissement.

ÉCOLES

APEEP



Notre association a pour but d'organiser différentes manifestations permettant de trouver des moyens financiers afin de soutenir les actions pédagogiques, réfléchies et mises en place par l'équipe pédagogique de l'école publique au cours de l'année scolaire.

Nous souhaitons également créer du lien entre les familles. Un seul mot d'ordre: la **convivialité**.

Les réunions sont ouvertes à tous les parents simplement curieux, d'autres qui ont peu de temps libre mais souhaitent aider ponctuellement, et ceux qui souhaitent s'investir.

Chaque année l'APEEP organise des manifestations, mais l'année scolaire 2020-2021 a malheureusement encore été chamboulée dû à la situation sanitaire du Covid 19. Nous avons quand même converser certaines actions comme différentes ventes :

- les saucissons
- les calendriers
- les chocolats
- les galettes des rois
- les paniers de légumes
- paëlla à emporter

Nous avons eu également **la visite du Père Noël** dans les différentes classes tout en respectant les règles d'hygiène et en respectant le protocole sanitaire.

Une **borne à papier** a été installé dans la rue du Gasset, elle nous permet une aide financière pour les différents projets pédagogiques pour l'école publique.



DATES À RETENIR

Vendredi 10 décembre Arbre de Noël avec la présence d'un magicien
Samedi 12 mars Soirée paëlla
Vendredi 24 juin Fête de l'école

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé et contribué, de près ou de loin, à la vie de l'école.
Nous vous souhaitons une excellente année 2022 !

Bonne Année

ÉCOLE DU ROCHER INOUGUEN

Les 142 élèves de l'école sont encadrés par :

TPS-PS	Christèle BARBOT-SIMON assistée de Denise ROINSON
MS	Martine GERMAIN assistée de Marylène BOSSE-DUFOUIL
GS-CP	Soizic PASQUER assistée de Tifenn BALLIDORO
CE1	Natacha DURAND
CE2	Axel JOUSSE et Laëtitia MARIONNEAU, un lundi sur 2 et le mardi, jour de décharge de direction
CM1-CM2	Myriam LAHITON
CM1-CM2	Erwan CARRE

2 AVS (auxiliaire de vie scolaire) viennent compléter l'équipe pédagogique : Christelle FERREY et Karine JANVIER

Horaires de l'école : 9h-12h et 13h30-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

LES PROJETS DE 2021-2022

MATERNELLE

Plusieurs actions ont été prévues pour les classes de maternelle :

- **Sortie au bois de Rochary** : Sortie au bois 3 fois par an pour les MS
Objectif : Découvrir la végétation à différentes saisons, découvrir des petites bêtes ...
- Travail autour de l'environnement et plus particulièrement des oiseaux (classe de Christèle). **Observation des oiseaux** (grâce aux larges baies vitrées de la classe qui offrent un point de vue privilégié pour observer les oiseaux) et fabrication de boules de grasse.
Objectifs : apprendre à reconnaître les oiseaux de nos jardins, écouter leurs chants
- **Jardinage**: Plantations, observations dans les bacs de la cour et dans le jardin
- Élevage de **phasmes** (classe de Christèle)
Objectifs : aborder des notions de croissance, d'alimentation et cycle de vie
- **Semaine du goût** : cette année l'accent a été mis sur les fruits et légumes de saison. Cela permettra ensuite de créer du lien avec le jardinage.
- **Motricité** : Les enfants ont accès à la salle de motricité tous les jours. Des parcours de motricité sont installés 2 jours par semaine.
- Utilisation du tableau numérique et interactif. Une initiation à l'**informatique** est aussi réalisée.
- **Médiathèque** : les classes se rendent régulièrement à la médiathèque pour des projets particuliers ou simplement pour découvrir des livres. Une première approche des robots est faite par Claire CHOLET (Responsable de la médiathèque).



ELÉMENTAIRE

- **Musique** : Chaque année, un projet autour d'un thème est monté en collaboration avec l'école de musique de Vitré. Le thème choisi est "Les déchets ou insectes font du bruit". Un intervenant viendra 11 fois à l'école afin de mener à bien ce projet. (Pour les classes du CP au CE2)
- Questionner le monde :
- **Semaine du goût** : travail sur l'alimentation avec des ateliers de découverte, manipulation et de cuisine et dégustation. Comme en maternelle, les élémentaires ont pu travailler sur les fruits et légumes de saison.
- **Jardinage** : plantations, semis dans le jardin de l'école et dans les bacs de

culture. En classe, l'étude de la croissance des plantes et végétaux complète l'observation et la manipulation.

Eco-Ecole : sensibilisation des élèves autour d'un thème sur l'écologie (eau, la biodiversité, la santé, les déchets, ...). Nous avons travaillé sur les déchets cette année. L'école propose des actions telles que "Tous à vélo", piles solidaires, etc... tout au long de l'année afin de sensibiliser les élèves à l'écologie.

Journée de l'environnement : aux beaux jours, autour de l'étang, journée partagée entre tous les élèves de l'école autour de jeux sur le thème de l'environnement. Pique-nique et entraide sont au programme !

• **Art** :

Musées : visite de musées tels que le musée Tatin (axé sur la sculpture), le musée des Beaux Arts, ... Une sortie à Nantes (Machines de l'île) est prévue pour mai afin de finaliser un travail autour des robots. (Classes du CP au CE2)
Centre culturel de Vitré : chaque année, découverte de spectacles vivants adaptés, point de départ d'un travail en classe sur un des thèmes mis en avant. (Classes de CM1/CM2)

• Langue écrite :

Production poétique : participation à la semaine de la langue française au cours de laquelle la classe de CE1 travaille sur la production poétique et plastique avec une exposition en classe lors des portes ouvertes.

• Education Morale et Civique :

Élections : élection des délégués de classe à la mairie avec une simulation d'élection.

• **Permis** : apprentissage des règles de déplacement sur la voie publique en CP, obtention du permis piéton (CP, CE1, CE2). Obtention du permis vélo (éducation routière accompagnée par la gendarmerie) et du permis internet (prévention des risques sur internet et bonnes pratiques) (CM1/CM2).

• **Cinéma** : Visionnage de 3 films dans la salle de cinéma, dans l'année programmés par l'intermédiaire de l'association « les règles du jeu » dans le cadre de cinécole.

• **Médiathèque** : Plusieurs visites à la médiathèque au cours de l'année sur des thèmes divers ou interventions dans les classes de la bibliothécaire.

• **Robots** : Initiation au code avec des séances de programmation de robots qui se déplacent dans la classe.

• **Numérique** : Utilisation quotidienne des tableaux numériques interactifs dans chaque domaine d'enseignement et prise en main individuelle des outils avec les ordinateurs de la classe.

• Les **projets nature** : 1 année sur 2, les élèves partent en classe découverte et l'autre année ils participent à un projet nature mené à l'école : par exemple initiation à l'ornithologie, étude de différents milieux (bocage, rivière...). Cette année les CM1/CM2 partent en juin au Cap Fréhel.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, passez à la mairie munis du livret de famille.

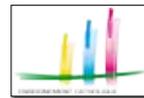
Les inscriptions des enfants nés en 2019 et 2020 sont à faire dès à présent pour préparer au mieux l'année scolaire 2022/2023 .

Contactez le directeur par téléphone ou mail (jour de décharge le mardi).

École du Rocher Inoguen
6, impasse de l'ancien Château
02.99.76.16.05
ecole.0350187n@ac-rennes.fr
(mail consulté très régulièrement)



ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC



Depuis début septembre l'ensemble de la communauté éducative s'est de nouveau lancé dans l'aventure d'une nouvelle année scolaire. Et quelle aventure que celle vécue sous fond de crise et de protocole sanitaires !

L'année dernière a vu la planification de nos projets fortement bouleversée et même si la situation semble s'améliorer, ce risque n'est toujours pas exclu. Toutefois, comme l'année dernière, nous saurons tous nous adapter et nous soutenir en fonction de l'évolution de la situation.

En effet, s'il est une certitude, c'est qu'au sein de notre école, la solidarité et la fraternité, valeurs fondatrices de notre projet éducatif, demeurent parce qu'elles sont portées par toute la communauté éducative.

Merci à tous les acteurs de cette communauté, qui font en sorte que notre école soit non seulement un lieu propice aux apprentissages mais également un lieu d'accueil chaleureux.

« A chaque niveau de responsabilité que ce soit, il faut être capable de se dire : « J'ai besoin de toi et ensemble nous pouvons y arriver. La responsabilité en partage c'est tout simplement cela ! » - Pascal Balmand.

Maryse PREVOST

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

TPS/PS/MS - Marion LE HENAFF assistée de Adeline RUDARI

MS/GS - Christèle HARDY assistée de Laurence FROC

CP/CE1 - Nathalie TERRIEN

CE1/CE2 - Julie BLANCHARD (75%) / Mélanie BARBOT (25%)

CM1/CM2 - Maryse PREVOST (cheffe d'établissement) / Valérie PADEL (25% décharge de direction le jeudi)

Christine PACILLY assure l'entretien des locaux du bâtiment primaire.

Brigitte RENOUARD et Anne MEYER interviennent en tant qu'AESH

Un accueil garderie est assuré de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 par Laurence FROC et Adeline RUDARI.

Un service d'étude encadré par les enseignantes est proposé de 16h45 à 17h30 les lundi et jeudi

EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES ET DE TEMPS FORTS POUR L'ANNÉE 2021/2022

Les modalités, dates et lieux de certains projets seront précisés, confirmés ou infirmés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Temps pastoral. Le 28 septembre, en l'église de Châtillon, nous avons chanté et célébré la rentrée mais aussi la fraternité et la diversité.

«Bâtissons des ponts pour entrer dans la ronde d'un monde solidaire, juste et tolérant».

Citoyenneté. Temps fort de l'Education à la citoyenneté, les élections des délégués de classe se sont tenues le 7 octobre à la mairie de Châtillon. Merci à la Mairie d'avoir comme les années précédentes, mis à notre disposition une salle, des isolements et une urne pour que les élèves puissent expérimenter cet apprentissage de la démocratie dans des conditions réelles. Merci à M. le Maire, Jean-Luc Duvel, d'avoir de nouveau donné de son temps pour échanger avec les enfants. Bravo à Juliette, Thibaud, Tilio, Camille, Éloan, Servane et Aodren, les élèves élus et surtout « Merci ! » à tous les candidats pour leur engagement dans la campagne et leur désir de s'investir dans la vie de leur établissement.

Permis vélo. Conformément aux programmes scolaires, les élèves de CM1/CM2 ont le 12

Octobre passé avec succès L'A.P.E.R. (Attestation Première à l'Education Routière). Ce « Permis vélo » permet d'aider les enfants à acquérir les bons réflexes pour des déplacements sûrs et de former les nouvelles générations d'usagers de la route.

Participation au dispositif Cinécol. 3 séances de cinéma durant l'année scolaire pour toutes les classes en partenariat avec le cinéma de Châtillon en Vendelais.

L'opération est destinée aux élèves de maternelles et primaires et a pour but de les familiariser dès le plus jeune âge avec le cinéma. Les films retenus sont recommandés par « Art et Essai Jeune Public » et décrits dans le livret « Mon cahier de cinéma » remis à chaque élève. Ce cahier permet à l'enfant, au-delà de la projection, de garder une « mémoire de ce qu'il a vu.

Les prix des incorruptibles. Premier prix littéraire français dédié à la littérature jeunesse contemporaine. Il est décerné par des jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée. L'objectif du prix est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des sélections de livres de qualité. Les enfants qui y participent, lisent des livres sélectionnés pour leur niveau et votent pour leur titre préféré.

17^{ème} Matinées des communautés éducatives.

Retrouvailles traditionnelles de La communauté éducative de l'école en deux temps : Vendredi 26 novembre et Vendredi 17 décembre.

Deux matinées «sans cartable» au cours desquels les élèves de la TPS au CM2 vivent avec les adultes des moments de partage intergénérationnel au cours : d'ateliers de bricolage pour la décoration de Noël de l'école, d'une célébration et de chants. Thème retenu cette année : «La lumière !»

Festival du livre du 24/01/22 au 26/02/22

Balle Ovale. En partenariat avec Vitré Communauté, Les classes de CM1 et CM2 suivront une séquence de balle ovale de février à avril, animée par Charles Moullec, éducateur sportif à l'Aurore de Vitré. Nous espérons le retour du « Tournoi des Ecoles » organisé à Vitré, compétition entre toutes les écoles dans lesquelles Charles intervient.

Semaine américaine. Dans la poursuite de notre

projet pédagogique centré sur l'ouverture aux langues étrangères et leurs cultures, une semaine spécialement dédiée aux Etats Unis aura lieu la semaine du 28 Mars : des ateliers pédagogiques prévus autour de la langue, de la gastronomie et de la culture et même de la danse.

Centième jour. Le 7 avril nous serons au centième jour d'école. Ce projet pour les élèves du cycle 2 a pour objectif pédagogique de comprendre le nombre 100 et de vivre un projet mathématique interdisciplinaire. Cet événement scolaire est vécu comme une véritable fête !

«Classe découverte». Tous les élèves du CP au CM2 partiront en classe de découverte au centre du Palendrin à Pénestin du lundi 23 au mercredi 25 mai 2022 avec pour thème La Bretagne entre mer et tradition

Rencontres sportives inter-écoles. L'ASEHV » (Balazé, Erbrée, La chapelle-Erbrée, St M'Hervé et Châtillon). 3 Mai 2022 à Balazé pour les cycles 2 et 3 sur le thème «Course solidaire»/. 17 Mai 2022 rencontre pour les Petites sections à ST M'Hervé. Participation aux jeux départementaux le 2 juin 2022 à St-Méen-Le-Grand sur le thème «Vis tes émotions». Ces jeux s'adressent aux élèves de cycle 1 (Moyennes et Grandes sections) qui apprendront à connaître et à canaliser leurs émotions.

Lien CM2/6^{ème} : Rencontre entre tous les élèves des classes de CM2 et de 6^{ème} des écoles rattachées aux collèges Ste Marie et Jeanne d'Arc de Vitré.

DATES À RETENIR

• Portes ouvertes

L'école ouvrira ses portes à toutes les familles le samedi 26 février 2022 de 10h à 12h. Venez à la rencontre de la communauté éducative (équipe professionnelle et associations APEL et OGEC).

• **Piscine** pour tous les élèves du CP au CM2: lundi 14h35-15h15 du 04/04/22 au 20/06/22. N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'équipe enseignante pour devenir accompagnateur.

• **Fête de l'école** : Dimanche 19 Juin 2022

• **Modification du calendrier scolaire.** Fin des cours le Mardi 05 juillet 2022 au soir. Il n'y aura pas classe le jeudi 7 juillet, journée déplacée au mercredi 25 mai.

INSCRIPTIONS Mme Maryse PRÉVOST, cheffe d'établissement, se tient à la disposition des familles qui désirent des renseignements sur le fonctionnement de l'école ou qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s). Tel : 02 99 76 06 01 ecole.chatillonenvendelais@orange.fr



A.P.E.L. ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'APEL de l'école Ste Jeanne d'arc de Châtillon en Vendelais représente 82 familles au sein de l'établissement. Elle se compose de 12 bénévoles dont 6 sont membres du bureau (année scolaire 2021-22):

- la présidente Lucile PODER-BOULÉ
- le vice-président Ludovic MARTIN
- la trésorière Fanny DELIGNY assistée de la vice-trésorière Marine REVAULT
- la secrétaire Mélanie MARTINEZ Aubert assistée de la vice-secrétaire Maud COQUELIN.

Tout au long de l'année, l'APEL organise plusieurs manifestations afin de récolter des fonds pour participer financièrement aux différentes sorties et activités des élèves puis accompagner les parents dans leur rôle d'éducateurs.

Pour l'année 2020-2021, en plus des manifestations habituelles (soirée choucroute, vente de chocolats de Noël, vente de parts de tartiflettes...), l'APEL a innové et proposé une nouvelle action qui a rencontré un vif succès : la **vente de viennoiseries** livrées à domicile pour célébrer les mamans et les papas.

Nous avons également proposé à la vente une **édition spéciale de sweats personnalisables**, floqués du nouveau logo de l'école : une belle façon de marquer le changement de centenaire de l'école et valoriser le travail des élèves de CM1-CM2 qui ont créé le nouveau visuel de l'établissement avec Anthony FAUCHEUX, illustrateur professionnel et membre de notre association.

Les bénéfices de ces différentes manifestations ont notamment servi à l'acquisition d'un panier de basket pour l'école élémentaire.

Ils nous ont également permis de faire un très joli don à l'OGEC pour l'achat de **nouveau mobilier** pour la classe de CP.

Les élèves porteront désormais de **jolis t-shirt colorés** et floqués du nouveau logo de l'école lors des sorties scolaires, offerts par l'APEL.

Nous remercions grandement Steven SANDRAS et Ludovic MARGOT pour les rôles qu'ils ont occupés au sein de l'association (présidence, trésorerie) et pour leur grand investissement ainsi que Fanny BAUDCHON et Karl SCHREIBER. Nous souhaitons de beaux nouveaux projets à ces quatre membres sortants.



Pour l'année 2021-2022, voici les différentes manifestations programmées

(sous réserve des conditions sanitaires) :

- Les grilles pour gagner une **galette des rois** en Janvier
- Une **BOUM** déguisée pour les enfants le 26 février 2022
- La vente de parts de **tartiflettes** à emporter le 12 Mars 2022
- La **chasse aux œufs** de Pâques au Bois Joly le 18 Avril 2022 (ouverte à TOUS les enfants de Châtillon en Vendelais)
- La vente de **viennoiseries** avec livraison à domicile le dimanche 5 juin 2022
- Une **Semaine sans déchets** (ou presque) avec en clôture une conférence sur le thème du Zéro déchet (date à définir)
- **Soirée Choucroute** le 1^{er} octobre 2022

Nous souhaitons la bienvenue à Cerydwen DONGÉ-MOITIÉ (éco-parent de notre APEL), Aude TRAVERS et Svetlana LADINA qui ont rejoint l'équipe cette année et remercions toutes les familles pour leur investissement aux différentes manifestations organisées afin d'embellir la vie et le quotidien des élèves de l'école.

apel.chatillonenv@gmail.com



O.G.E.C. : ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion) composé de parents d'élèves qui acceptent de travailler ensemble pour le bon fonctionnement matériel de l'école et qui, en raison, de leurs compétences et de l'intérêt qu'ils portent à l'établissement, sont admis par le conseil d'administration. Le conseil d'administration se réunit mensuellement avec le chef d'établissement et le président de l'APEL.

En lien avec la direction des établissements et la présidence de l'APEL, l'O.G.E.C veille au bon fonctionnement des établissements et assure la :

Responsabilité juridique : contrat d'association, avenants, relations avec la Préfecture, les mairies.

Gestion financière : décisions budgétaires, emprunts, paiement des factures, facturation des rétributions des familles.

Gestion des personnels non-enseignants : embauche, contrat, salaires (ASEM, Agents d'entretien, Chef d'établissement).

Gestion immobilière : entretien des locaux, de l'environnement, étude de devis, suivi des travaux, assurances, sécurité.

2021 ... Une nouvelle année particulière ...

Avec la crise sanitaire toujours d'actualité, nous n'avons pas pu de nouveau donner suite à notre GRAND ET BEAU PROJET DES 100 + 1 ANS de notre école avec le FEST NOZ et la journée conviviale de retrouvaille.

Face à cette crise, l'école a dû se réinventer c'est pourquoi elle a été heureuse d'ouvrir ses portes sous un format différent mais toujours dans la convivialité... ne pouvant pas accueillir les familles au sein des bâtiments, un film a été réalisé ...

Vous pouvez le retrouver sur notre page facebook : Ecole Sainte Jeanne D Arc - Chatillon En Vendelais | Facebook

Cette année, nous avons réalisé des journées travaux avec toujours comme objectif l'amélioration de l'espace de vie des enfants et des adultes qui y travaillent : entretien des espaces verts, amélioration des locaux, peinture dans la cour des maternelles, abri dans la cour du primaire...

Un GRAND MERCI aux parents qui répondent présents à ces journées conviviales !

L'OGEC a également réalisé une opération Bulbes au printemps dernier qui fut un succès.

Depuis de nombreuses années maintenant, nous collectons le papier dans le but d'améliorer le quotidien des enfants par le renouvellement de matériel, du mobilier au sein de l'école. Cette année nous avons changé les tables de nos élèves en CM2. Notre opération benne à papiers est un succès....

Merci à vous tous, parents, famille, habitants de Châtillon et des alentours de votre fidélité et de votre participation. Nous continuerons cette opération pour 2022.

Le conseil d'administration a accueilli en ce début de rentrée scolaire Ludovic LEGROS et Aurélie COQUELIN !

Les enfants grandissent, quittent l'école pour le collège... Et les parents avec ... UN GRAND MERCI à YANNICK COURCELLE ET SAMUEL BEAUDOIN pour tout votre investissement, votre présence, et votre temps donné pour l'école depuis de nombreuses années ...

Marie Schreiber Présidente OGEC

Nouveau LOGO ... Nouveau CENTENAIRE...C'est avec une grande joie et beaucoup de fierté que les équipes éducative, APEL et OGEC ont eu le plaisir de présenter, fin mai, aux familles notre nouveau logo de l'école, fruit du travail mené en collaboration entre les élèves de CM1/CM2 et Anthony Faucheu, graphiste illustrateur, au cours de l'année scolaire 2019/2020.

Bureau OGEC pour l'année scolaire 20-21:

Marie SCHREIBER, Présidente
 Jérôme FABRE, Vice Président
 Sophie MONDHER GALLON, Trésorière
 Fanny MONDHER, Vice trésorière
 Camille SOLE, secrétaire
 Delphine PATARD, vice-secrétaire
 Florent BAUDCHON, Membre
 Samuel BEAUDOIN, Membre
 Laurence BESNIER, Membre
 Yannick COURCELLE, Membre
 Pascal GIQUEL, Membre
 Samuel LEBLANC, Membre



NOS ACTIONS

Nous proposons à l'ensemble de la population une **Location de Tables et de Chaises**. Nous avons 10 tables de 10 personnes louées au prix de 3€ la table, 50 chaises louées au prix de 0.5€ la chaise.

Contacts

Florent BAUDCHON : 06 12 69 39 34

Pascal GIQUEL : 06 20 04 65 06

LES DATES À RETENIR :

- le **samedi 26 Février 2022** de 10h à 12h, auront lieu les portes ouvertes de l'école.
- L'opération « **collecte de papier** », la prochaine se déroulera dans le premier trimestre 2022. Vous possédez tous des journaux, annuaires, magazines mais surtout publicités ... alors mettez-les dès à présent de côté !!
- **Kermesse de l'école** avec **TOMBOLA** le **19 Juin 2022**



LE RIPAME

Le Relais Petite Enfance Arc-en-ciel (Châtillon-en-Vendelais, Balazé, Saint-M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée, Montautour, Erbrée, Mondevert, Montreuil des Landes) pour un accueil chez un assistant maternel agréé.

Le territoire du RPE Arc-en-ciel compte environ 83 assistants maternels agréés pouvant accueillir vos enfants à leur domicile. Agréés et formés par le Conseil général, ces professionnels de la Petite Enfance ont accès, tout comme les parents, au Relais Petite Enfance.

Les parents y trouveront :

Des informations sur les différents modes d'accueil du territoire

Les listes des disponibilités des assistants maternels

Un accompagnement personnalisé sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur (contrat de travail, convention collective, prestations CAF....)

Pour les enfants :

Ateliers d'éveil pour permettre des échanges autour du jeu et une socialisation progressive. Motricité, jeux de découverte, éveil sensoriel sont proposés chaque semaine sur les communes de Châtillon-en-Vendelais, Balazé, Saint M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle Erbrée, Erbrée, Mondevert, Monstreuil des Landes.

Le planning des ateliers d'éveil est consultable sur la page Facebook du Relais ainsi que tout l'actualité du service. Possibilité de l'envoyer par mail sur demande. Consulter le site :

www.facebook.com/Relais-Petite-Enfance-Arc-en-ciel

Pour les assistants maternels :

Accompagnement au quotidien dans l'exercice de leur profession
Professionnalisation par des formations continues, des soirées d'échanges de pratiques, des conférences.

Pour les parents :

Accompagnement lors des soirées conférences et les actions petites enfances proposées tout le long de l'année (spectacle, matinées d'éveil durant les vacances scolaires....)

HORAIRES D'OUVERTURE

Ateliers d'éveil les mardis, jeudis et vendredis matin.

Permanences : lundi, mercredi de 14h à 17h / mardi, jeudi de 14h à 16h30

Rendez-vous possible en présentiel à partir de 14h jusqu'à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi

Au bureau à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais

Dans la commune de votre choix ou un bureau sera réservé en mairie

À votre domicile



Pour information, un **Guide de la Petite Enfance** sur le territoire est disponible.

Ce petit guide a plusieurs objectifs :

- Communiquer avec un même support sur les 9 communes couvertes par le Relais petite Enfance afin de garantir la cohérence de l'information autour de la petite enfance/enfance.
- Valoriser nos communes sur les services existants
- Etablir un référentiel des acteurs locaux qui pourra être un outils pour nos agents en terme d'orientation des usagers(familles et professionnels petite enfance)



CONTACT

Claire Sophie CHEREL

RPE Arc-en-Ciel

10 rue de l'église

06 02 55 10 59

rpe@chatillon-en-vendelais.fr



COMITÉ DES FÊTES

L'horizon semble s'éclaircir après 2 années difficiles, il est temps de préparer la saison à venir, en l'occurrence « **la Fête de la Musique** » et le traditionnel « **Cochon grillé du 14 juillet** ».

Mais avant, permettez-nous d'avoir une pensée pour ceux qui ont été malades et ceux qui nous ont quittés. Ces personnes, qu'elles soient remerciées pour les services rendus à l'association.

Dans un élan de solidarité, de générosité, chacun se reconnaîtra dans ses implications lors des différentes activités et combien nous apprécions ces apports.

Cet engagement est proposé à toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre autour d'un maître mot : « la convivialité ».

En juin dernier, nous avons tenu le stand restauration à l'occasion du passage du « Tour de France » ; la recette générée a permis, à nouveau, d'offrir une séance au cinéma aux enfants des 2 écoles de Châtillon-en-Vendelais.

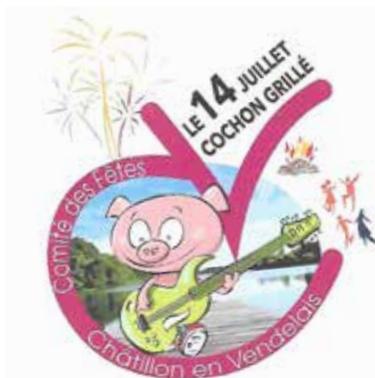
Nous avons également élaboré un nouveau logo et souhaitons faire des T-shirts pour les bénévoles.

Dans une démarche d'amélioration participative, nous convions tous les bénévoles, sous réserve de la situation sanitaire, à se retrouver autour d'une potée préparée par L. MALOT : **samedi 29 janvier 2022**.

D'ici là, Bonnes Fêtes de fin d'année en prenant soin les uns envers les autres.

Que 2022 soit riche en petits et grands bonheurs !

L'équipe du Comité des Fêtes



ASSOCIATION DES USAGERS DES CHEMINS PIETONNIERS ET DE LA NATURE

L'Association des usagers des chemins piétonniers a fêté cette année son quarantième anniversaire. Créée en juin 1981 par Georges OLLIVIER, artisan à Châtillon et amoureux de son territoire, elle a permis de sauver chemins creux, haies et talus qui forment aujourd'hui un maillage de plusieurs dizaines de kilomètres de balades en pleine nature sur tout le territoire de la commune.

Tous les jeudis, à 14 h, entre 10 et 20 marcheurs se retrouvent pour arpenter la campagne sur Châtillon, ou dans les communes alentour, dans une ambiance conviviale tout en entretenant leur forme physique. Les randonnées durent environ deux heures pour des distances de 8 ou 9 km. Chacun va à son rythme, papote et découvre les paysages traversés au gré des saisons. Deux ou trois journées de nettoyage des chemins sont organisées dans l'année.

La pandémie n'a pas permis de tenir d'assemblée générale en 2020 et en 2021. Rendez-vous est pris pour mars prochain. Néanmoins le départ de notre président depuis 10 ans, Charles LEBEAU, a entraîné la désignation d'un nouveau bureau. Les adhérents tiennent à lui rendre hommage pour son dévouement à l'association, et le travail qu'il a réalisé pour le maintien en bon état des chemins et du balisage.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact pour les inscriptions auprès de la secrétaire :
ollivier.catherine35210@gmail.com

06.43.43.41.16.

Un certificat médical d'aptitude à la marche vous sera demandé pour obtenir la licence de la FFR

Nouveau bureau : Agnès PANNETIER, présidente - Catherine OLLIVIER, secrétaire - Alain ROINSON, trésorier

CINÉMA

2020 /2021 : ANNÉE DIFFICILE

Comme tous les Cinémas de France nous avons subi la crise sanitaire : fermeture le 15 mars 2020 et ensuite : réouverture puis fermeture puis réouverture-fermeture et enfin réouverture en août 2021

En clair nous avons vécu de drôles de périodes mais surtout 240 jours de fermeture obligatoire !

Comment relancer l'activité ? Comment redonner goût au public de revenir au Cinéma ?

Ce qui a quand même été le plus réconfortant , c'est **le retour joyeux et spontané des bénévoles**. Qu'ils en soient félicités et remerciés !

.....Et le public est revenu avec la fin des vacances ! La fréquentation actuelle est redevenue «presque» normale

MERCI à vous tous public local et voisin.



Du nouveau au Vendelais

En fin d'année scolaire 2020 / 2021 nous avons proposé à toutes les écoles primaires et maternelles des environs de bénéficier de **Cinécole** (3 films par cycle et par an) en leur proposant de prendre à notre charge le transport de leurs élèves jusqu'au Vendelais.

Réponse immédiate près de 600 enfants de Luitré, Dompierre, La Selle en Luitré, St M' Hervé, Val d'Izé, Taillis, St Christophe, Champeaux, Landavran vont profiter de ce dispositif d'éducation à l'image avec les enfants de Chatillon en Vendelais.

Une belle opération qui veut former de futurs spectateurs et pour demain des adultes «critiques» des films

Le cercle peut s'élargir aux autres communes proches, c'est notre souhait !

Nouveauté ???

Le Vendelais devra à l'avenir vivre avec deux multiplexes à moins de 20 km de part et d'autre Fougères et Vitré !!! Comment faire face ?

Nous avons des atouts pour faire vivre le Vendelais , nous les mettrons en oeuvre. Mais le public saura-t-il résister à l'attrait de «Grandes Surfaces» du Cinéma ?

Sachez bien que l'équipe du Vendelais fera le maximum pour vous proposer de très bons films dans un délai raisonnable. Nos compétences en animations et notre proximité du public seront mises en oeuvre et nous voulons croire que vous y répondrez !!

Nous sommes convaincus que vous aimez VOTRE CINEMA ALORS LE VENDELAIS VIVRA

BONNE ANNEE à TOUTES et TOUS



LES POMPIERS DE CHÂTILLON RECRUTENT

Vous aimez porter secours,
Vous êtes plus ou moins sportif,
Vous aimez relever des défis et travailler en équipe ?

Jeune ou moins jeune,
Toute l'équipe de Châtillon est prête à vous accueillir
suite à l'agrandissement de notre secteur.

Vous pouvez nous joindre au :
06 43 09 81 03 (Sonia, chef de centre)
Ou 07 66 78 53 82 (Jean-Michel, pompier)

On compte sur vous.



LES COPAINS D'ABORD

Après une année 2020 compliquée, 2021 est l'année du retour des Copains d'Abord !

La troupe composée d'une équipe adulte et de trois groupes d'enfants s'est motivée et s'est remise à la préparation de nouvelles pièces. La troupe adulte a repris le chemin des répétitions dès septembre afin de présenter la comédie qui devait initialement être présentée en Mars 2020. La motivation de toute l'équipe a permis à la troupe de présenter en novembre une comédie : **Dépêche toi Bibiche on va rater l'avion** (pièce écrite par Jérôme DUBOIS et mise en scène par Guillaume COQUELIN). Une pièce dans laquelle le départ en vacances a été tumultueux et mouvementé pour Marc et Sophie mais qui n'a pas manqué d'amuser le public... Les portes ont claqué, les quiproquos à gogo et les scènes à faire pleurer de rire le public se sont succédées. Un réel bonheur pour le public et les comédiens.

Quelle joie de retrouver les planches, le stress avant la représentation, l'adrénaline au moment d'entrer en scène, la complicité entre acteurs sur scène mais aussi et surtout un énorme bonheur de retrouver le public. Le public qui a également été heureux de nous retrouver et que nous souhaitons remercier pour ses encouragements durant cette période d'arrêt mais également pour sa présence, son soutien, ses rires et ses applaudissements.

Nous vous donnons rendez-vous bientôt pour une toute nouvelle pièce...

Vous pouvez :

- Consulter les photos, les vidéos, et toutes nos actualités sur notre page Facebook (elle est publique) www.facebook.com/lescopainsdabordtheatre

- Nous contacter :

Mail : lescopainsdabord.theatre@gmail.com
Téléphone : 06 23 87 14 98

Les p'tits copains d'abord, ils sont vingt et un cette saison répartis en trois groupes, ont aussi repris le chemin des répétitions. Leurs metteurs en scène ont choisi de nouvelles pièces et tous y travaillent déjà depuis septembre dernier.

Les p'tits copains d'abord vous donnent rendez-vous pour près de trois heures de spectacle :

Dimanche 27 Février 2022 à 15h00

Samedi 5 Mars 2022 à 20h30

Dimanche 6 Mars 2022 à 15h00

Le groupe de Ludovic MARTIN présentera « **Un os dans la soupe** » de Jérôme DUBOIS.

Le groupe d'Alexandra LESUEUR présentera « **Comme deux gouttes d'eau** » de Victorien KISSLING

Le groupe de Maryannick GALLAIS présentera « **Diagnostic réservé** » de Jean-Pierre MARTINEZ

Encore un grand moment de plaisir en perspective...



La troupe n'est composée que de bénévoles. Elle a besoin d'acteurs mais pas seulement ! Derrière le spectacle s'organise toute une logistique. La troupe a besoin de metteur en scène, décorateurs, régisseurs, techniciens, de bénévoles pour s'occuper des réservations, des entrées etc.

Si vous avez envie de tenter l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter.



MARTIN Ludovic (Président)
HAMON Marine (Secrétaire)
PAQUET Amandine (Trésorière)

COQUELIN Guillaume (Vice-président)
LESUEUR Alexandra (Secrétaire-adjointe)
COQUELIN Chrystelle (Trésorière-adjointe)

LA PAROISSE

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour faciliter l'organisation de la Paroisse Saint Florent nous vous demandons de vous adresser impérativement à l'Accueil de Balazé, pour tous les services d'église.

La paroisse Saint Florent comprend les communes de : Princé, Montautour, St M'Hervé, Balazé, Chatillon, St Christophe, Montreuil des Landes, Val d'Izé, Champeaux, Landavran, Marpiré.

ACCUEIL ST FLORENT :
19 rue St Martin – 35500 BALAZÉ
Tél : 02 99 76 85 80

Horaires des permanences :
Lundi, mercredi, samedi : 10h à 11h30
Vendredi : 16h30 à 18h

L’AFFICHAGE LOCAL :

Vous pouvez le consulter à l'extérieur de chaque église, vous y trouverez toutes les informations utiles concernant : la catéchèse, l'offrande de messes, le calendrier, etc....

Chaque semestre, un calendrier, donnant les dates et horaires des messes ainsi que les Baptêmes, sera disponible aux portes intérieures des églises, à la sacristie, ou à l'Accueil Paroissial de Balazé.

Pour Chatillon, vous trouverez ce Panneau d'information, près de la porte extérieure de la sacristie.

SÉPULTURE :

En cas de décès dans votre famille, vous pouvez contacter ou faire contacter par les services des Pompes Funèbres, les personnes responsables des Sépultures, qui vous aideront à préparer et organiser la célébration :

Date et heure, lieu, prêtre ou guide laïc, lectures et chants etc.....

Un planning des équipes accompagnant les familles en deuil est organisé.

Pour CHATILLON, voici la liste :

- Geneviève et Jean-Yves BRAULT
Tél : 02 99 76 00 46

- Marie-Joëlle TRAVERS Tél : 02 99 76 07 55 et
Marie-Claire DOUARD Tél : 02 99 76 09 27

-Françoise HEUDRE Tél : 02 99 76 01 23 et
Thérèse SILANDE tél : 02 99 76 06 66

Désormais les sépultures ayant lieu Le LUNDI et le SAMEDI sont assurées par un laïc Guide d'Obsèque,

Voici la liste pour notre secteur :

Geneviève et Jean-Yves BRAULT
Marie-Joëlle TRAVERS
Jean ORY
Rolande TRUEL
Jean-Claude GUESDON.

CATECHÈSE :

Personnes référentes :

CE1-CE2- CM1-CM2 : Marie - Claude GOUGEON
Tél : 02 99 76 13 38 CHATILLON

Au cours de l'année scolaire, pour tous les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 qui le souhaitent, la Catéchèse est assurée par des jeunes parents. Ils se réunissent par petits groupes dans les locaux Paroissiaux pour un temps de réflexion et d'activité.

Profession de Foi : Regroupée pour tout SAINT FLORENT
Angèle LOUAPRE Tél : 02 99 75 24 17 et
Monique FERRE Tél : 02 99 75 08 81 BALAZÉ

AUMÔNERIE COLLÈGE :

Désormais s' adresser au Presbytère de VITRE
Tél : 02 99 75 02 78

MESSES EN SEMAINE

Depuis le confinement du mois de Mars , la messe de semaine célébrée à l' Accueil Paroissial ainsi que la Communion portée à la M .A.P.A ont été supprimées pour raison sanitaire .

En cas d'urgence, si des familles souhaitent avoir une visite ou recevoir la communion pour un malade à domicile, se faire connaître près de :
Marie- Joëlle TRAVERS Tél : 02 99 76 07 55

ÉQUIPE PRÉPARATION BAPTÊME

Pour tout ST FLORENT (personnes référentes par secteur) : Bernard GROVALET (Val d' Izé) Angèle LOUAPRE (Balazé) Christine LION (Chatillon en Vendelais) , Tél : 02 99 76 08 46 .

Pour les baptêmes, s'inscrire à l'Accueil Paroissial de Balazé, pour préciser la date et le lieu choisi pour la célébration de votre enfant.

A cette occasion, des précisions vous seront fournies pour le déroulement des rencontres de préparation.

EQUIPE PRÉPARATION MARIAGE

Pour les mariages, les couples doivent s'inscrire directement à l' Accueil Paroissial de VITRÉ 36 rue de Paris Tél. 02 99 75 02 78

La préparation au mariage pour les couples de SAINT FLORENT se fait désormais avec l' équipe de VITRÉ. Les couples inscrits, recevront un courrier leur indiquant le déroulement et les étapes du parcours de préparation. (vers le mois d'Octobre)

CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL

(Secteur CHATILLON)
Jacqueline BERHAULT (Chatillon)
Jean ORY (St Christophe)

ÉQUIPE RELAIS CHATILLON

Marie-Claude GOUGEON (catéchèse)
Christine LION (baptême)
Joseph DOUARD (sacristain)
Jacqueline BERHAULT (équipe liturgique)
Jean-Yves BRAULT (conseil économique)



ANNEE 2020 - 2021 LA VIE PAROISSIALE !..... AU COURS DE L'ANNÉE (à CHATILLON)

- Baptêmes : 8 enfants.
- Profession de foi : 4 enfants
- Mariages : 2 couples
- Sépultures : 9 décès

Samedi 8 et dimanche 19 septembre

• Première communion pour 50 enfants de toute la paroisse Saint Florent à la messe de 10 h 30 à Val d'Izé.

Petit Rappel

• Pour les différentes célébrations : messes dominicales, baptêmes, mariages, un espace est réservé pour les jeunes enfants et leurs parents. Il se trouve dans le haut de l'église à gauche, près de la chapelle de la vierge. Une table basse avec quelques petites chaises, où se trouvent livres à feuilletter, dessins, papiers, crayons mis à disposition des enfants .

N' hésitez pas à fréquenter ce lieu !

• **Au cours de l'année passée, la période COVID a posé quelques difficultés pour l' organisation des célébrations : dans l' accompagnement des familles et aussi sur le plan pratique dans les exigences sanitaires. On peut remercier tous les bénévoles , qui ont assuré et veillé à ce que cela puisse se dérouler le mieux possible.**



CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié a été créé en 1975 .

Nous comptons actuellement 235 adhérents .

Chaque année nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents .

Nous avons parmi nos adhérents une centenaire : Berthe MESSAGER qui a 102 ans

Pierre Pautonnier qui avait 100 ans en 2020 nous a quitté le 29 octobre 2020

LES OBJECTIFS DU CLUB :

- Vaincre la solitude et l'isolement ,
- Développer les rencontres et les liens ,
- Participer à la vie de la commune,
- Proposer et organiser des activités culturelles et des loisirs avec tous les adhérents et les résidents de la MAPA.

Mais avec cette pandémie qui nous a frappé depuis 1 an et demi nous n'avons fait aucune activité , à notre grand regret.

LES ACTIVITÉS

- Tous les 2^{èmes} mercredis du mois , les adhérents se rencontrent à la salle municipale pour diverses activités (cartes, scrabble, jeux de société, randonnées) suivie d'un goûter.
- Tous les mercredis : palets au mille-club .
- Nous organisons 4 bals par an avec des musiciens qualifiés et de bons danseurs . 1 seul a eu lieu en 2020.
- 2 concours de belote sont organisés avec une bonne participation des clubs voisins . Annulés en 2020 et 2021
- Il y a un loto en février qui connaît un vif succès

RENCONTRES - VOYAGES

Du 12 au 18 juin 2021 nous avons fait un voyage dans le «Bassin d'Arcachon» qui devait avoir lieu en 2020 , joli voyage avec du beau temps .

Pas de sortie d'une journée en 2020 et 2021 en espérant des jours meilleurs en 2022 .

Le 17 septembre 2021 «marche de convivialité» quelques adhérents y participent.

CONVIVIALITE-AMITIE-GAIETE est la devise de notre club .

En février «Assemblée Générale suivie d'un pot-au-feu , il n'y en pas eu en 2021.

En octobre repas annuel. Ces repas auxquels beaucoup d'adhérents participent sont animés par des chanteurs, des conteurs et se terminent par la danse et les cartes.

A Noël, un colis est distribué aux adhérents de 80 ans et plus suivi d'une bonne bûche de Noël.

Sans oublier la galette des rois en janvier.

Ces deux manifestations se déroulent au complexe du lac les 2^{èmes} mercredi de décembre et janvier

RENSEIGNEMENTS-CONTACTS

Présidente	Simone PLANCHET	02 99 76 06 63
Vice Président	Jean-Yves THOUIN	02 99 76 04 29
2 ^e Vice Présidente	Thérèse MARIN	02 99 76 03 47
Secrétaire	Annick FOURNIER	02 99 76 05 16
Trésorier	Raymond TIRIAU	02 99 76 07 86

Les personnes qui veulent rejoindre notre club peuvent nous contacter.



UNC CHATILLON EN VENDELAIS



L' Union Nationale des Combattants

RASSEMBLE

les hommes et les femmes qui ont porté les armes, les veuves et orphelins de guerre, les veuves d' anciens combattants

AGIT

pour la défense et les intérêts du monde combattant, tout en exprimant sa solidarité pour les plus faibles

PERPETUE

le souvenir des combattants « Morts pour la France »

CONTRIBUE

au devoir de mémoire et la formation civique des jeunes générations

NOURRIT

l' esprit de défense par ses témoignages, ses réflexions et son soutien aux forces armées, de police secours.

Aujourd'hui L' U.N.C maintient et développe les liens de camaraderie et d' amitié qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la Patrie.

Soutient les forces armées, de maintien de l' ordre, de secours et de protection des populations et partage leurs deuils et leurs préoccupations.

Si vous vous reconnaissez dans ses valeurs, alors n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l' U.N.C, vous y serez les bienvenus.

Contacts Jean-Yves THOUIN (Président) 02 99 76 04 29
Jean- Pierre ROBIN (Secrétaire) 02 99 76 29 94
Alfred GARAUULT (Trésorier) 02 99 76 10 79

MANIFESTATIONS ANNUELLES 2022

14 Janvier	Concours de belote
5 Février	Assemblée Générale électorale, règlement des cotisations et partage du couscous
Mi-Mai	Voyage
8 Mai	Commémoration de la Victoire 39/45
11 Novembre	Commémoration de l' Armistice 14/18 et repas annuel
<i>(Manifestations pouvant être modifiées suivant les règles sanitaires du moment)</i>	

Souvenirs

Deux de nos camarades nous ont quittés en cette année 2021

- Pierre GRANGER, A.F.N et ancien Président d' honneur décédé le 6 janvier 2021 à 87 ans
- Pierre HELLANDAIS, A.F.N décédé le 26 août 2021 à 83 ans.



COMITÉ DE JUMELAGE

Comme pour l'ensemble du monde associatif, culturel ou sportif, l'année 2021 a été le triste prolongement de l'exercice 2020.

Arrêt quasiment complet de toutes les activités.

Que se soit en Bretagne ou chez nos « jumeaux Belges » la situation était identique.

Même les échanges privés n'ont pu avoir lieu, la frontière ayant été fermée pendant de longues semaines, et l' évolution critique de la pandémie ne favorisait pas l'envie de déplacement.

En cette fin d'année 2021, si la situation sanitaire s'améliore, souhaitons ardemment que 2022 puisse être l'année de la reprise du lien social qui nous a tant fait défaut pendant ces deux années.

Le Bureau



CHATILLON LOISIRS

L'ART FLORAL : a lieu le 4^{ème} mercredi à 20 h et le jeudi après-midi à 14 h (de chaque mois).

Malgré les conditions sanitaires les cours ont été assurés de janvier à juin par SMS par Brigitte et depuis septembre nous avons retrouvé la convivialité d'être ensemble dans notre salle .

A la demande de la municipalité, nous avons assuré au mieux les décors des vélos et des roues pour le Tour de France.

L'ASSOCIATION a eu l'idée de faire quelques sapins en bois pour donner à notre bourg l'ambiance de Noël.

Le bureau de Châtillon-en-Vendelais

Pour tout contact, téléphoner à Jacqueline ROINSON 02 99 76 09 19 ou 06 38 51 57 35

Présidente : Jacqueline ROINSON

Membres du Bureau : Paulette RAUT, Brigitte GRANGER, Nicole MARTINAIS, Marie-Andrée BEAUFILS, Viviane GOGO.



LE HARAULT DANS LE VENT

L'association a été créée en mars 2021. Si le projet de parc éolien porté par Vitré-Communauté sur les communes de Châtillon-en-Vendelais, Montautour et Princé a été le déclencheur de la démarche, son objet concerne tout projet d'énergie renouvelable, éolien, photovoltaïque, biomasse, envisagé sur le territoire. En tant que citoyens ayant une sensibilité particulière à l'écologie, le développement des énergies renouvelables pour faire face à l'urgence climatique et mener notre territoire vers l'autonomie énergétique nous tient à cœur.

Nous sommes donc prêts à soutenir ces projets, voire même à y participer financièrement, pour autant que le porteur de projet accepte d'impliquer les citoyens dans la conduite de son projet, de leur donner une information complète et transparente et de veiller au respect de l'environnement et de la biodiversité.

Concernant le projet éolien du Harault, l'association a obtenu d'être représentée à titre consultatif dans le comité de pilotage du projet dans lequel siègent Vensolair, l'industriel chargé du chantier, Vitré Communauté, la coopérative ENERCOOP et les représentants des 3 communes concernées.

Cette année, nous avons participé au Forum des Associations et nous avons organisé, avec les différents acteurs du projet éolien du Harault, une réunion publique le 30 octobre au



complexe du Lac.

Le bureau est composé de 6 personnes habitant Châtillon, Montautour et Saint-Christophe des Bois.

Président	Jean-Yves BRAULT
Vice-présidente	Hélène RICHARD
Secrétaires	Myriam SMAJ Catherine OLLIVIER
Trésoriers	Jean PITOIS Michel CHAUPITRE

Nous sommes une trentaine d'adhérents. Nous accueillons toute personne intéressée par notre démarche.

Contact : leharaultdansleventassocitoyen@gmail.com

AIDE À DOMICILE

L'ADMR MULTISERVICES DE VITRÉ intervient sur votre commune de Chatillon-en-Vendelais pour réaliser au domicile de toutes personnes diverses prestations :

Aide aux seniors dans les gestes de la vie quotidienne :

- Aide à la personne (aide au lever-coucher, à la toilette, à l'habillage...)
- Entretien du logement
- Préparation des repas
- Courses
- Maintien des liens sociaux : sorties, animations individuelles et collectives

Portage de repas

- Livraison pour chaque jour de la semaine de repas à réchauffer. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.
- Nombre de repas par semaine en fonction de vos besoins
- Une visite régulière, une écoute, une attention

Aide aux familles

- Soutien à la famille lors d'événements tels une grossesse, la naissance d'un enfant, la reprise d'activité des parents...
- Ménage, repassage



La télé assistance

- Sécurisation à domicile
- Un bracelet ou un médaillon qu'il suffit d'activer en cas de difficultés (chute...)
- Assistance 24H/24 tous les jours de l'année

Garde d'enfants

- En journée
- Aux horaires atypiques (tôt le matin et/ou tard le soir)

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le secrétariat de l'ADMR MULTISERVICES DE VITRÉ : 02 99 75 03 03 ou vous adressez à la mairie de Chatillon-en-Vendelais

CUMA

Le 11 septembre, il s'est passé un évènement sympa à Chatillon, c'est vrai que la date pouvait faire penser à autre chose.

C'était la porte ouverte de la CUMA «L'Ensileuse» dans la zone de la Tuilerie car elle fêtait ses 50 ans.

On voit bien le hangar de la route, mais là, c'était l'occasion de voir de l'autre côté. Ce qui impressionne le plus c'est la dimension du matériel on pouvait y découvrir leur prix, leur technicité mais il y a aussi des personnes : 4 salariés à temps plein et la CUMA regroupe 45 exploitations agricoles de la commune et ses environs.

Cette journée avait pour but de la convivialité, de créer de l'échange et partager notre métier.

C'est vrai qu'avec nos engins on roule vite dans le bourg ou on se traîne sur la route ! Mais on a des animaux à nourrir, des champs à cultiver et on crée de la matière première qui n'a pas augmenté depuis 40 ans ! Je parle du lait et de la viande, c'est ainsi!

La CUMA nous permet de travailler entre agriculteurs pour pouvoir investir en commun dans du matériel performant et de tisser un lien social entre nous !

Vive le monde paysan !



ETANG D'ARTISTES

Nous avons vécu de très beaux moments malgré la situation sanitaire lors de cette année avec la création de la fresque lors du passage du Tour de France ainsi que l'écureuil emblème de la commune (nous avons passé beaucoup d'heures, mais ce n'était que du bonheur).

Lors du 14 juillet notre «Bel été 4» a été un succès ! Vous avez eu l'occasion de rencontrer Liudmila MÉNAGER, nous tenons à remercier vivement les personnes qui se sont déplacées. La tombola a été un succès grâce aux partenaires ainsi qu'aux commerçants de la commune.

Un grand merci à Brigitte GRANGER pour sa bonne humeur

et sa spontanéité, à Christine FÉRARD pour son soutien et sa confiance, l'ACVP, M. le Maire et les conseillers pour votre aide, le service technique, à Matthieu et Christelle, propriétaires du camping, et bien évidemment à tous les Artistes et Créateurs bénévoles sans qui cette association n'existerait pas.

Prenez soin de vous.

Rendez -vous le 14 juillet 2022 !!!!!

*L'association Etang d'Artistes
vous souhaite une belle année 2022.*

JUDO

Pendant le confinement, l'équipe du Dojo a pu grâce à la ville de Vitré mettre en place des entraînements sur un espace ouvert au square Robert Schumann. Des enfants de tous lieux y ont participé, mais nous ne pouvions pas nous déplacer dans chaque lieu.

La saison passée s'est déroulée sans la possibilité d'organiser ou de participer à aucune compétition, sauf en fin de saison où le Dojo a pu mettre en place une animation à Vitré le 6 juin dernier pour toutes les sections. Il y a eu environ 220 judokas présents sur cette animation.

La nouvelle saison vient de démarrer, avec cette fois une meilleure visibilité quant à l'accès aux salles de sports mais toujours sous contrôle sanitaire. Les adultes ont pu redécouvrir les bienfaits du sport et c'est de bon augure.

De plus, Cyril DINÉ, le professeur de judo du Dojo Vitréen a reçu son 5^{ème} Dan, à Paris le 19 juillet dernier. Grâce à ce nouveau titre, notre club en est valorisé.

Les sections se sont bien remplies, notamment chez les plus jeunes, mais nous avons constaté, que nos grands judokas sont passés à autre chose, car ils ont été privés de compétitions durant les 2 saisons précédentes.

Côtés bénévoles, c'est un peu la même chose, certains ont arrêté, d'autre souhaitent passer la main, pourtant nous avons besoin de dirigeants actifs pour que l'association fonctionne.

Afin de permettre un lien entre la municipalité et la section de Châtillon en Vendelais, nous sommes à la recherche d'un parent d'élèves qui voudrait bien être le référent de la section. Merci de vous adresser au professeur pour toute candidature.

Au nom du Dojo, je vous adresse tous mes vœux de santé, et de passer de meilleurs moments pour ces fêtes de fin d'année.

Philippe DENECHERE
Président du Dojo Vitréen



TAI CHI DU VENDELAIS

«Un lâcher-prise pour accéder au mieux-être»

A Châtillon-en-Vendelais, depuis 2013, l'Association propose des cours dispensés par Yves BERTHELEU qui enseigne le Tai Chi Chuan depuis plus de 20 ans.

Le cœur de la pratique est l'apprentissage d'un enchaînement de mouvements lents qui sollicitent tout le corps sans violence. Chaque séance favorise le relâchement du corps et permet d'acquérir de la souplesse et de l'équilibre.

N'hésitez pas à contacter l'association pour un cours de découverte le mardi soir à 19 heures 15 à la salle du complexe du lac

Téléphone au 06 72 09 13 24 ou
Messagerie : taichiduvendelais@laposte.net



CLUB BASKET



Merçi

Le club souhaite remercier Aurélie MASSON et Emilie BELAIR, qui après tant d'années au sein du bureau en tant que présidente et secrétaire ont souhaité passer la main. Merci pour leur implication.

SAISON 2021/2022

Un nouveau bureau a été mis en place pour donner un nouvel élan au club après deux années compliquées suite à la crise sanitaire. Cette saison, le club compte 6 équipes pour 45 licenciés.



basketchatillon35@gmail.com



Les **ENTRAÎNEMENTS** se déroulent le mercredi de 14h à 17h pour les niveaux U7, U9, U11, U13, U15 et le vendredi soir pour les U17 et séniors filles.

MEMBRES DU BUREAU

LOYARTE Miguel	Président
MASSON Aurélie	Vice-Présidente
PENIGUEL Marie	Secrétaire
GALLON Régis	Secrétaire Adjoint
GALLON Alison	Trésorière



Pensez à venir encourager nos équipes, des plus petits au plus grands le samedi de 13h à 19h à la salle du complexe et à nous retrouver sur notre page Facebook Chatillon Basket.

A.C.V.P. FOOTBALL

Après 2 saisons pratiquement blanches pour cause de crise sanitaire, nos jeunes et moins jeunes footballeurs sont de retours sur les terrains.

En jeunes, l'opération rentrée du foot (avec le mois de septembre gratuit pour découvrir notre sport) a été un franc succès. Afin de renforcer nos équipes et leur potentiel, nous sommes en entente avec le club de St Christophe-Taillis des U6 aux U17. Si vos enfants, filles ou garçons, sont intéressés par la pratique du football nous les accueillons avec plaisir, pour cela contacter directement le secrétariat ACVP. Peu importe votre niveau, les équipes sont toujours à la recherche de nouveaux talents des U6 aux séniors.

Nous avons également créé une section Foot Loisir pour les joueurs désirant faire du futsal, cette équipe est composée principalement d'anciens joueurs séniors et de nouveaux arrivants, les entraînements se déroulent tous les jeudi soirs au Complexe du Lac, toujours dans la bonne humeur.

Concernant les différentes animations, vous pouvez déjà réserver les dates suivantes:

- Un tournoi futsal U-13 est prévu en janvier.
- Le repas du foot aura lieu le 9 avril.
- Les tournois jeunes fin mai et séniors/vétérans le 12 juin.

Vous trouverez plus d'infos sur notre site acvp.footeo.com et sur notre page Facebook #acvpfootball.

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour la bonne marche du club, sans eux rien ne serait possible ! Concernant le bureau, cette année : nouvelle équipe et nouvelle organisation !

Nous vous attendons pour venir encourager les jeunes et moins jeunes le week-end. A bientôt sur et autour du terrain !

Footballistiquement, le bureau ACVP.



CONTACT

Fabien FERARD, secrétaire
06 58 09 06 80
acvp.secreteriat@gmail.com

René GAILLARD, vice-président
07 82 85 87 19

**LE FOOT DOIT RESTER UN JEU POUR LES ENFANTS,
PARENTS RESPECTEZ LEURS MATCHS ET LES DIRIGEANTS.**

GYM DETENTE / DANSES BRETONNES

La pratique d'une activité physique et sportive joue un rôle indispensable dans l'épanouissement, le bien être, la qualité de vie. Bouger est essentiel pour notre équilibre et notre santé !



Après la longue pause COVID la section a repris ses activités.

GYM DOUCE DETENTE cours d'assouplissement et de motricité
Le lundi matin de 10H30 à 11h30 animé par Thérèse.

ATELIER MOTRICITE EQUILIBRE COORDINATION

Le mardi matin De 10H30 à 11H30 Salle annexe mairie animé par Thérèse.

GYM RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Le mardi de 20H30 à 21H30 animé par Laurence.

DANSES BRETONNES

Le lundi de 20H30 à 22h00 animé par Jean Pierre accompagné de Josiane et Chantal. Les danseurs se retrouvent chaque lundi pour l'apprentissage et le perfectionnement de nouvelles danses dans la convivialité.

Vous pouvez toujours nous rejoindre !

L'association est affiliée à la
FEDERATION FRANCAISE SPORT
POUR TOUS.

La cotisation annuelle est de
55€ pour la GYM et
60€ pour les DANSES BRETONNES.

CONTACT GYM

Gabrielle DUVEL

07 70 27 21 29

CONTACT DANSES BRETONNES

Marie Christine BELAIR

06 49 06 65 47



VOLLEY-BALL

Tout le monde connaît ce sport... Mais savez-vous d'où vient le Volley-Ball ? Ses Origines ?

Il a été inventé en 1895 aux Etats-Unis, dans le Massachusetts par un professeur d'Education Physique pour occuper les athlètes pendant l'hiver.

Le Volley-Ball s'est inspiré à la fois du basket-ball (qui n'a été inventé que quatre années auparavant dans le même secteur), du tennis et du badminton.

Les règles de ce sport collectif ont évolué progressivement. En effet, on est passé d'un nombre illimité de joueurs par équipe à 6 joueurs aujourd'hui. Un autre exemple : le nombre de contacts avec la balle était également non limité alors que maintenant il est réglementé à 3 touches (plus le contre si il a lieu).

A Chatillon, pour la saison 2021-2022, une équipe de 11 licenciés est engagée en Championnat 1^{ère} Division et en Coupe sous la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle Française).

Nos matchs se déroulent sur les bassins vitréens et fougerais les vendredis soirs.

Des entrainements sont également planifiés régulièrement afin de voir et revoir les bases et techniques du Volley, et aussi, pour entretenir la cohésion d'équipe qui est primordiale dans les sports collectifs.



Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas et prenez contact avec :
Pascal GIQUEL 06 20 04 65 06 ou Sophie MARTIN 07 86 51 66 53

MOTOCROSS

L'association du Moto-Cross du Vendelais passe cette année un nouveau cap en s'affiliant à la fédération UFOLEP.

Nous pourrions ainsi délivrer des Licences permettant aux pilotes d'avoir accès à tous les terrains Ufolep de France et ainsi attirer de nouveaux adhérents.

En ce qui concerne la piste, nous sommes en travaux et avons reçu de la terre du chantier de la Maison Médicale : un grand Merci à la Mairie et à la Société TPB de Vitré !!

En 2022, nous avons plusieurs beaux projets : en novembre organisation d'un bus pour le Supercross de Paris (les personnes intéressées peuvent déjà nous contacter), organisation d'une rando VTT sur Châtillon et les environs...

Les membres du bureau

Didier AUBRÉE
07 82 98 15 18
Christophe BOISRAMÉ
06 79 43 68 83
Olivier DENOUAL
06 99 10 89 23



SECTION YOGA

Besoin d'une pause pour se ressourcer dans la semaine ? Besoin de prendre le temps de respirer ? Venez rejoindre le cours de Yoga.

C'est une discipline qui s'adapte aux besoins et capacités personnelles de chacun pour son bien-être. Elle est donc accessible à tous.

Par la pratique de postures en harmonie avec votre souffle et d'exercices de respiration, le yoga nous rapproche de nos sensations corporelles et nous procure un réel apaisement du mental. Le yoga par sa pratique régulière va favoriser votre souplesse, votre tonus, votre concentration, un bien-être profond et la connaissance de soi.

CONTACTS

Magali GARCELON,
professeur diplômée de l'IFY (Institut Français du Yoga)
06 73 06 48 23 - magali_garcelon@yahoo.fr

Amélie FABRE,
Présidente : 06 89 95 01 51



A partir de novembre 2021, les séances se dérouleront dans la salle du Patronage de Montautour. Cette dernière, plus adaptée à notre pratique va nous permettre de redonner une nouvelle dynamique au Yoga.

Nous remercions la commune de Châtillon-En-Vendelais d'avoir accueilli, depuis plus de 10 ans, l'association de Yoga. Une page se tourne... mais l'aventure continue.



INFORMATIONS

Horaires : Jeudi soir à 19h ou 20h30 (durée 1h15)

Lieu : Salle du Patronage, MONTAUTOUR

Adhésion : 144 € (30 séances annuelles)

CHATILLON DANSE

L'association CHATILLON DANSE propose des cours de danse modern jazz et danse classique.

Nous accueillons pour la saison 2021/2022 au total 71 membres sur différents cours et tranches horaires (cf. tableau horaire).

Le fruit du travail effectué par les danseurs et danseuses tout au long de la saison fait l'objet d'un gala très attendu chaque année.

Composition du bureau :

Présidente : BELLON Mélanie
Trésorière : POIRIER Alexandra
Secrétaire : BRISSIER Lucie

Pour tout renseignement sur l'association :
chatillondanse@hotmail.fr

Le **GALA** aura lieu
le **DIMANCHE 12 JUIN 2022**
au complexe Bel-Air
ST AUBIN-DU-CORMIER.



EVEIL (Dans l'année des 4 ans de l'enfant)

Bleu	Petite et moyenne section	Lundi 17h00-17h45
Parme	Grande section	Jeudi 17h00-17h45

MODERN JAZZ

Rose	CP	Lundi 17h45-18h45
Lagon	CE1-CE2	Jeudi 17h45-18h45
Rouge	CM1-CM2	Lundi 18h45-19h45
Prunus	6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	Jeudi 19h45-20h30
Grenadine	3 ^{ème}	Lundi 19h45-21h00
Cerise	Adultes	Lundi 21h00-22h15

CLASSIQUE

Petite orchidée	CP - CE1 - CE2	Jeudi 18h45-19h30
Grande orchidée	CM1 et +	Jeudi 20h30-21h15

*L'association et tous les membres vous souhaitent
pleins de bons vœux pour cette année 2022.*

